

www.aidedurgence.org

Association Française
d'Accompagnement
Psychologique

Bulletin d'Information

Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation"

Numéro 6

Tous les documents du Réseau sont publiés en français et en anglais

Janvier 1997

Editorial

Dans ce numéro...

Editorial (suite)

La prochaine Phase du Réseau sera financée par deux nouveaux bailleurs de fonds importants, à savoir DANIDA et le ministère irlandais des Affaires étrangères. En effet, tous deux se sont engagés à financer le Réseau pour les trois années à venir. Nous avons également reçu des indications positives de la part de deux autres bailleurs de fonds.

Malgré les pressions bien connues pour garantir le financement de la phase à venir, l'équipe de rédaction n'est pas restée oisive. Le présent mailing reflète les orientations stratégiques actuelles et les débats sur la programmation qui se poursuivent aux sièges des organisations et sur le terrain.

Le Bulletin d'Information se concentre sur deux domaines principaux. Tout d'abord, les débats qui se déroulent dans tout le système international de secours, à savoir bailleurs de fonds, ONU et ONG, sur l'élaboration de normes communes de performance, sur les instruments de suivi et d'évaluation et sur les mesures de transparence. Bien que les exemples de prestations médiocres ne constituent pas un fait nouveau en soi à "l'ordre du jour humanitaire", les évaluations récentes de l'aide d'urgence au Rwanda et de l'Opération Ligne de sauvetage au Soudan en ont fait longuement état. Ces rapports ont corroboré des sources non confirmées, émanant d'employés d'organismes d'entraide et d'autres institutions, sur les difficultés rencontrées pour garantir une programmation efficace des secours, en fournissant la masse critique nécessaire pour élaborer et mettre en oeuvre les réformes d'orientation.

Peter Walker fait rapport sur l'élan qui émerge au sein de la communauté des ONG pour relever les normes à tous les niveaux sous le titre de : *'Le développement de normes minimum de performance dans l'aide humanitaire'*. Au Royaume-Uni, le consortium People in Aid a publié sa Déclaration de Principes en ce qui concerne la gestion et le recrutement des employés des organismes d'entraide qui apporte une réponse tangible au rapport de recherche rédigé par Rebecca Macnair et publié l'année dernière par le RRN.

Ces initiatives sont accueillies favorablement et indiquent la volonté des ONG qui s'occupent de l'aide d'urgence de remettre de l'ordre dans leurs affaires pour triompher de certaines faiblesses fondamentales. Cependant, Nick Stockton, Directeur du Département Secours d'Oxfam, dans son article intitulé : *Rations ou Droits ? – Les normes humanitaires*, a émis une mise en garde dans le débat sur les normes. Il convient que les ONG doivent relever d'importants défis pour mettre en place les normes futures en matière d'aide d'urgence. Mais, il insiste que, bien qu'important en soi, s'occuper des

normes seules ne sera pas suffisant pour faire face à certaines critiques fondamentales de l'industrie de l'aide. La définition d'un cadre juridique, économique et politique clair sera tout aussi essentielle pour rétablir les conditions de vie qui sont en train de se détériorer pour la majorité des pauvres du monde.

Lola Nathanail, Joanna Macrae et Philippa Atkinson examinent respectivement trois interventions humanitaires très différentes. La première, en Corée du Nord (*Un petit poisson dans une mer profonde et noire : la réponse des ONG en Corée du Nord*), puis au Soudan (*Le conflit, le principe de conditionalités et le continuum Questions fondamentales qui se dégagent de l'Opération Ligne de Sauvetage au Soudan*) et enfin au Libéria (*Ne pas faire de mal ou faire du bien - la coordination des ONG au Libéria*).

Malgré les différences en matière d'environnements politiques, de causes, de durée et de nature qui séparent ces situations d'urgence humanitaires, ces articles soulignent tous les trois les limites de l'aide d'urgence en l'absence d'un cadre politique et juridique acceptable dans lequel les organisations peuvent opérer. Ils laissent entendre que si l'on ne respecte pas le contexte politique dans lequel les secours sont acheminés et l'impact politique qu'exercent les actions d'aide d'urgence - ou si l'on omet d'y faire face -, il est inéluctable que l'aide ne puisse répondre aux besoins fondamentaux à court terme des communautés sinistrées. L'aide ne fera rien non plus pour améliorer leurs perspectives à long terme. S'inspirant des récentes visites sur le terrain et de la recherche, chacun de ces articles poursuit en faisant ressortir des façons dont la communauté humanitaire peut et devrait aller au-delà des secours pour répondre à des situations d'urgence complexes.

Enfin, nous nous tournons vers les vivres. Dans son article intitulé *"La sécurité alimentaire dans le monde de l'après-GATT"* le Professeur Alan Matthews de Trinity College, à Dublin, aborde la question de savoir si le cadre mis sur pied par le GATT pour le commerce international et la création de l'Organisation mondiale du Commerce sont susceptibles de mener à un monde plus sûr ou moins sûr sur le plan de l'alimentation. Le thème de la sécurité alimentaire est également repris dans le Dossier thématique N°17, où les expériences de Baltimore du Secours catholique sur la *Monétisation de l'aide alimentaire dans les situations d'urgence* sont traitées de façon approfondie.

Notre dernier Dossier thématique d'année est publié en collaboration avec CODEP – le Groupe conflit, développement et paix, basé au Royaume-Uni. En 1994, CODEP a organisé un atelier qui s'efforçait de répondre au malaise grandissant au sein de la communauté des ONG relativement aux orientations et aux stratégies en

matière de programmation dans les situations de conflit. Cette réunion s'est soldée par des discussions approfondies et une profusion d'idées sur les questions auxquelles sont confrontées les organismes qui oeuvrent dans des situations de conflit réel et éventuel. Deux ans plus tard, ces questions sont tout aussi urgentes et CODEP a organisé un second atelier pour permettre aux

ONG d'Europe et d'Afrique de réfléchir sur ce que nous avons appris sur nos travaux dans les conflits et pour faire ressortir les enseignements acquis. Le Dossier thématique N°18 donne un aperçu du contexte dans lequel la réunion s'est déroulée et fait rapport sur les éléments essentiels des discussions qui ont eu lieu au cours de l'atelier.

Réactions

Résultats du Questionnaire du RRN adressé à nos membres

Dans notre Bulletin d'information de juin dernier, nous avons signalé le caractère très positif de la réponse que nous avons reçue au Questionnaire que nous avons adressé à tous nos membres en février dernier. Nous avons également promis une analyse plus détaillée de ces réponses et une indication des orientations futures du RRN. Un rapport complet est disponible sur demande auprès du RRN, y compris une analyse statistique plus détaillée. Ce qui suit est une version abrégée exposant brièvement les principales conclusions tirées de ces données. Nous n'avons pas essayé de répondre à chaque point soulevé à tour de rôle mais plutôt de faire le compte-rendu des conclusions essentielles.

Un certain nombre d'initiatives sont prévues pendant la seconde phase de trois ans d'opération du RRN pour aborder certaines des inquiétudes de nos membres mises en relief par les résultats de cette enquête, dont la diffusion électronique de notre documentation et la possibilité d'introduire une distribution gratuite. Ces initiatives formeront le sujet d'un rapport plus détaillé à paraître dans le premier Bulletin d'information de 1997.

Le nombre total de membres du RRN en février 1996 était de 278 (aujourd'hui le total est de 410). Nous avons reçu cinquante questionnaires dûment remplis en tout (soit 18 % du total), ce qui constitue, selon une organisation professionnelle internationale de sondage, un échantillon plus que représentatif.

L'objectif principal du questionnaire était d'établir si le contenu de nos publications (Revue sur l'Etat des Connaissances, Dossiers thématiques et Bulletins d'information) répond bien aux besoins de nos membres et est jugé comme offrant une contribution efficace à l'apprentissage des employés des organisations humanitaires dans l'acheminement de l'aide d'urgence. Il nous a également donné l'occasion d'avoir une idée de

la composition de nos membres – à savoir essentiellement des ONG, bailleurs de fonds, ONU, universitaires, etc... – pour nous permettre de mettre au point la stratégie future.

Profil des membres du RRN

L'enquête a confirmé notre estimation selon laquelle les employés des ONG représentent la plus grande partie des lecteurs/membres du RRN (soit 74 %). Parmi ceux-ci, un peu moins d'un tiers étaient basés en Afrique, 5 % en Asie et la majorité, à savoir 62 % venaient de pays développés.

Publications

On a demandé aux personnes interrogées de classer chaque section de Revues sur l'Etat des Connaissances, de Dossiers thématiques et de Bulletins d'information sur une échelle allant de "très utile" (3), à "assez utile" (2) et enfin à "peu utile" (1). Nous nous sommes aussi penchés sur les raisons données pour *ne pas* lire les publications – allant de "peu pertinent", à "manque de temps" ou "pas reçu".

Le plus fort pourcentage de personnes interrogées qui ont jugé les Revues sur l'Etat des Connaissances "très utiles" – de 34 % pour la première (L'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement en Situation d'Urgence) à 71 % pour la troisième (Distributions générales de Vivres) – suggèrent que les Revues sur l'Etat des Connaissances s'améliorent sur le plan de leur utilité. Sur le plan de la pertinence, cependant, il semble qu'il y ait eu peu de différence. Il est particulièrement encourageant qu'aucune des personnes interrogées n'ait indiquée qu'elle trouvait que le contenu de ces revues n'avait aucune utilité.

Il n'est peut-être pas surprenant que les Dossiers thématiques varient énormément dans la façon dont les lecteurs perçoivent leur utilité. Il est évident que le fait qu'ils aient tendance à se concentrer sur l'expérience d'un pays ou d'un organisme particulier les limite à une audience plus spécifique.

Les Bulletins d'information ont été accueillis avec un succès plus grand que celui que nous espérions. Les sections *articles/actualités* et les *critiques de livres* ont reçu les cotes les plus élevées, avec 51 % et 47 % des personnes interrogées les classant très haut respectivement, suivies de l'*Editorial* et des *Réactions*. Au bas de l'échelle se trouvaient les sections *Mise à jour* et *Conférences* et *Stages de formation*, bien que celles-ci aient remporté un grand succès en comparaison à certains Dossiers thématiques ou même à certaines Revues sur l'Etat des Connaissances. Dans une certaine mesure, ceci peut s'expliquer par le fait qu'il est probable que l'information contenue dans les Bulletins est plus accessible et pertinente à tous car elle se concentre moins sur des activités ou des domaines spécifiques d'intervention humanitaire. Dans l'ensemble, il semble que ceci constitue encore un outil valable et que les membres du RRN ne souhaitent pas le voir disparaître.

Le partage des publications

En réponse à la question "Avec combien d'autres personnes partagez-vous les publications du RRN?" il est apparu que 173 autres lecteurs en tout lisaient nos publications. Il est intéressant de remarquer que, si un grand nombre de nos membres ne trouvent pas que certains documents, à titre individuel, soient pertinents à leur propre travail, les résultats ci-dessus semblent indiquer que ceux qui ne sont pas jugés comme étant pertinents sont passés à d'autres. Nous sommes conscients que devant les frais qu'entraîne l'abonnement certaines organisations ont hésité à devenir membres du RRN. Les résultats ci-dessus suggèrent que si le nombre total de nos membres est de 410, alors le nombre de nos lecteurs (et de nos membres potentiels si/quand les frais d'abonnement sont supprimés/considérablement réduits) serait de l'ordre de 1418. Par conséquent, si nous étions en mesure d'offrir une adhésion gratuite pour tous, il existe une audience potentielle considérable et toutes les raisons de continuer à produire un éventail de documents sur des sujets très différents.

"Des retards postaux ?"

Les efforts que nous avons déployés pour savoir si nos publications arrivent bien à destination ont abouti à des divergences plutôt curieuses, certains membres recevant des mailings anciens mais pas les plus récents et même quelques publications du même mailing arrivant à destination mais pas les autres. La conclusion que nous en avons tirée est qu'il existe des problèmes du côté des destinataires (systèmes postaux locaux ou pépins de distribution interne) ou encore que les documents avaient bien été reçus mais qu'ils étaient rapidement empruntés par des collègues. La suppression attendue des frais d'abonnement pour être membres du RRN (selon le financement dont nous disposerons) supprimerait le besoin

d'emprunter à des collègues car beaucoup plus de personnes recevraient leur propre documentation. Lorsqu'il s'agit d'un problème de courrier mal adressé, nous recommandons instamment à nos membres de nous faire savoir dès que possible leur nouvelle adresse ou leur nouveau poste pour que nous puissions opérer de manière efficace. Les systèmes de distribution interne sont votre responsabilité !

Comparaison entre le RRN et les autres publications

Lorsqu'on nous demande de comparer notre documentation à celle d'autres publications "analogues", les principaux domaines où le RRN présente un avantage sur les autres semblent être : une plus grande pertinence/facilité d'utilisation sur le terrain ; des observations et une analyse plutôt qu'une simple communication non traitée des résultats ; offre une étendue d'exemples de pays et, dans l'ensemble, est jugé comme complétant les autres informations telles que les rapports de situation.

Les critiques principales étaient qu'une grande partie de nos informations était trop spécifique et trop scientifique. Nos principaux concurrents sont considérés comme étant le Refugee Participation Network, Monday Developments, Refugee Studies Programme et le bulletin d'information de VOICE.

Fréquence des mailings

La conclusion écrasante des réponses au questionnaire était de maintenir la fréquence actuelle des mailings, c'est-à-dire tous les trois mois.

Revoir le style ou non

Il n'est peut-être pas surprenant que peu de personnes interrogées aient des idées arrêtées sur l'opportunité de changer les couleurs gris et rouge ou le format actuels de nos publications. En outre, il semble que le format clair, simple et agréable à lire est apprécié de tous et que le caractère informel et l'aspect ordinaire conviennent au goût général de nos lecteurs. Il était aussi évident qu'il s'était plutôt amélioré récemment. La critique principale est que notre production a tendance à être plutôt "sur papier".

Les contributions des membres

Près de la moitié des personnes interrogées (46 %) ont indiqué qu'elles seraient prêtes à faire des contributions écrites au Réseau. Parmi celles-ci, la majorité a proposé des articles pour le bulletin d'information (17 ou 34 %) et

quelques-unes se sont portées volontaires pour des Dossiers thématiques (de 5 à 10 %). Personne ne s'est proposé pour rédiger une revue sur l'état des connaissances. [Cela aurait peut-être été utile aux membres de savoir que les Revues sont commanditées et que des honoraires sont aussi offerts aux critiques du groupe].

Recouvrement des frais

Du point de vue de la stratégie future du RRN, il nous a été utile de savoir que 58 % des personnes interrogées seraient prêtes à continuer à payer d'une façon ou d'une autre pour être membres du Réseau, ce qui représente un indicateur positif de la valeur attribuée à nos travaux.

Objectifs atteints

78 % des membres estiment que le RRN atteint ses objectifs prescrits, à savoir "fournir un mécanisme d'échange de l'expérience et de la bonne pratique entre les individus et les institutions qui s'occupent des situations d'urgence dans le monde entier. Il vise à combler l'écart qui existerait éventuellement entre les sièges sociaux et le personnel sur le terrain et entre la recherche et la pratique".

Voici quelles sont les principales critiques qui émanent de ceux qui pensent différemment : faible participation des membres dans le choix des sujets couverts ; souhaite voir une expérience plus détaillée de ce qui se passe sur le terrain ; moins d'insistance sur les déclarations et une plus grande collection de points de vue des membres ; il

ne semble pas qu'il y ait un véritable sentiment de réseau "actif" (bien que ceux-ci sont probablement plus réalistes au niveau national) ; le matériel écrit a un "seuil" trop élevé et l'information devrait entrer et sortir de manière plus diverse.

Observations

Les membres ont exprimé un certain nombre d'observations constructives sur les façons d'améliorer le "service" que nous offrons. Ce qui était le plus fréquemment cité était le désir de voir un dialogue plus actif avec les membres et une sélection plus démocratique des documents ; une plus grande information sur les propres publications des membres et une plus grande information disponible par courrier électronique. Du côté positif, notre objectivité a été décrite comme indispensable à ce que nous faisons.

Erratum

Veillez noter une correction importante à l'article sur les Réfugiés au Sud-Kivu, Zaïre, par Danielle de Lame dans le dernier Bulletin d'information (Juin 1996). La première ligne de notre second paragraphe de la page 13 aurait dû dire :

"Les violences ont affecté à divers titres tous les Rwandais. Parmi les Hutus, ce sont surtout les hommes qui ont été tués."

Articles

Le développement de normes minimum de performance dans l'aide humanitaire

Pourquoi s'en préoccuper ?

par Peter Walker

Peter Walker travaille pour le Mouvement international des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

L'humanitarisme s'inquiète du droit universel de tous les peuples de vivre sans être soumis à des conditions ou à un

traitement violents, cruels, inhumains ou humiliants. Il a été constaté à maintes reprises que ces droits sont encore plus niés que cela n'a jamais été le cas auparavant et notamment parmi ceux qui fuient les conflits et la violence.

En même temps que les bénéficiaires reçoivent un traitement plus médiocre de la part du système humanitaire, les bailleurs de fonds, les organismes donateurs et les gouvernements exigent des niveaux plus élevés de transparence et de performance de la part des organismes d'exécution.

Le Comité d'organisation des affaires humanitaires (COAH), qui regroupe Oxfam, Save the Children, Caritas Internationalis, le Conseil oecuménique des Eglises, la Lutheran World Federation, le Mouvement international

des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et CARE International, qui a élaboré le *Code de Conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG* (Dossier thématique du RRN N°7) croit que nous devons à présent progresser vers une élaboration technique du *Code*. InterAction, coalition regroupant plus de 150 ONG américaines partage ce point de vue et est récemment convenue de travailler en étroite collaboration avec le COAH sur ce projet.

Objectifs du projet

L'objectif du projet est de développer une *Charte des Bénéficiaires* et un ensemble de *normes minimum de performance* se rattachant à cette charte, à l'usage des organismes humanitaires, qui exprimerait ce à quoi un sinistré – c'est-à-dire un bénéficiaire de programme – a droit et quelles normes d'assistance il est en droit d'attendre de la part des organismes d'assistance. Ceci sera fait en collaboration avec les principales ONG, les gouvernements donateurs intéressés et les institutions de l'ONU. Le projet va également diffuser largement ce qui en résulte au sein du système humanitaire international et encourager son adoption officielle et sa pratique par les organismes d'aide d'urgence et par leurs bailleurs de fonds.

Travaux en cours

D'autres organismes expriment des inquiétudes analogues, tout comme le font un certain nombre de bailleurs de fonds clefs et d'organisations intergouvernementales.

- En Europe, MSF a pris l'initiative au cours de la dernière décennie en développant des forfaits d'intervention standards.
- Un groupe technique impliquant le personnel de l'ONU, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et des ONG a élaboré des normes communes sur les questions médicales, telles qu'une liste des médicaments essentiels pour une intervention de secours en cas de sinistre.
- Un groupe analogue mené par Oxfam et le HCR a élaboré des normes en matière d'eau et d'assainissement.
- Au Royaume-Uni, *People in Aid* (Voir le Code de Principes en page 20) est en train de mettre sur pied un ensemble commun de normes dans le domaine du développement des ressources humaines.

Un grand nombre de ces initiatives se font à un niveau très technique, développant des catalogues d'équipement et de procédures standards, tandis que d'autres, comme

le Code de Conduite, se situent à l'autre extrémité, fixant des normes éthiques et de comportement.

Le projet actuel propose de combler l'écart en développant un ensemble de normes visant à appliquer les principes du Code et à utiliser l'information contenue dans les "catalogues".

Mais, développer des normes techniques destinées à guider les pratiques des organismes, sans référence aucune aux droits ou aux aspirations des bénéficiaires assistés, risque de devenir un exercice intéressé qui s'inquiète davantage de la transparence des organismes envers les bailleurs de fonds et leur public. Nous pensons que n'importe quel ensemble de normes destinées à "l'industrie" doit d'abord être précédé d'un ensemble de normes "à l'intention du consommateur"; une *Charte des Bénéficiaires*, qui expose en termes simples ce à quoi un bénéficiaire devrait avoir "droit" lors d'une crise humanitaire.

Secteurs essentiels

Pour permettre aux organismes d'exécuter leurs programmes d'aide d'urgence d'une façon qui respecte la *Charte des Bénéficiaires*, force est d'élaborer un ensemble de normes minimum de performance en matière d'aide d'urgence. Cet ensemble de normes doit couvrir les quatre secteurs essentiels de l'aide d'urgence :

- L'alimentation et la nutrition
- L'eau et l'assainissement
- Les soins médicaux
- L'habillement, l'abri et les zones de peuplement, y compris la sélection des camps de secours.

Gestion des programmes d'aide d'urgence et problèmes globaux

De nombreuses tentatives précédentes pour élaborer des normes se sont concentrées exclusivement sur l'acheminement de l'aide au point d'arrivée ; il s'agit de droits quantitatifs. Le COAH croit que l'industrie a besoin d'aller plus loin et de fixer des lignes directrices sur *la façon* dont ces droits sont acheminés, couvrant des questions telles que l'approvisionnement local, le ciblage et les systèmes de distribution.

De même, nous devons nous inquiéter de ce qui se passe après l'acheminement de l'aide. En tant qu'organismes d'exécution, il nous incombe d'être comptables envers les bénéficiaires de notre aide, envers nous-mêmes par le biais du contrôle de l'exécution des programmes, envers nos bailleurs de fonds et, par le truchement de l'évaluation, envers les programmes futurs. Nous avons également besoin de tenir compte de certains problèmes

globaux tels que les considérations écologiques et de différences entre les sexes.

Les normes minimum de performance doivent par conséquent couvrir :

- Ce que l'organisme devrait offrir, ou dont l'organisme doit s'assurer la disponibilité, comme constituant le minimum pour garantir la survie, c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour satisfaire les droits minimum absolus du bénéficiaire.
- Ce que l'organisme devrait offrir, ou dont l'organisme doit s'assurer la disponibilité, relativement aux normes du pays où les victimes sont aidées, c'est-à-dire des normes relatives aux conditions locales.
- Les moyens par lesquels l'aide d'urgence est mise à la disposition des bénéficiaires - comment est fournie l'aide d'urgence ?
- Les divers niveaux de transparence de l'organisme : envers les bénéficiaires et la population locale, envers les bailleurs de fonds, envers son propre personnel et ses membres et envers les opérations futures (sous forme d'évaluations et d'un engagement à une amélioration continue).
- Les problèmes globaux tels que les différences entre les sexes et l'environnement.

Gestion des projets

Ce projet sera mené sous l'égide du *Comité d'organisation des affaires humanitaires* (COAH) en collaboration avec *InterAction*. L'initiative du COAH et d'InterAction intègrera un groupe de référence plus vaste, attirant par exemple le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ICVA, VOICE et MSF. Ce vaste groupe, qui s'est réuni pour la première fois début octobre de cette année, permettra à chaque organisme/réseau de se concentrer sur un secteur particulier où sa contribution sera la plus précieuse, permettant d'éviter une répétition inutile des efforts, tout en fournissant une coordination essentielle.

Le projet emploiera un directeur de projet à plein temps et des directeurs pour chaque secteur détachés de leur organisme membre pour un semestre. Travaillant principalement à partir de la documentation existante et se référant aux réseaux de leurs homologues professionnels reconnus, le projet espère que son manuel de normes sera rédigé et publié d'ici la fin de 1997.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Karen Donovan, Secrétaire du COAH. Tél: +41 22 920 09 71. Fax: +41 22 920 09 72. Email: 100430.1775@compuserve.com ou Nick Stockton, Oxfam emergencies Director. Tél: +44 18 65 31 22 07. Fax: +44 18 65 31 22

24. Email: nstockton@oxfam.org.uk

Un petit poisson dans une mer profonde et noire: la réponse des ONG en Corée du Nord

par Lola Nathanail

Lola Nathanail, de Save the Children Fund UK, a été détachée auprès du Programme alimentaire mondial des Nations unies pour faire une évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle en Corée du Nord (en mars/avril 1996). Les opinions exprimées dans cet article sont les siennes et ne reflètent pas nécessairement celles des deux organisations.

[NB: Le terme ONG est utilisé dans ce contexte sans égard aux énormes différences qui existent entre les organismes humanitaires. Les ordres du jour, les capacités et les compétences varient énormément. Ce document présente simplement une image généralisée des ONG, en sachant pleinement que ce tableau peut n'avoir qu'une faible ressemblance avec ce qu'est la réalité pour certains organismes.]

Dans les années à venir, l'histoire de la Corée du Nord indiquera un modeste tournant: les "grandes inondations de 1995". Bien sûr, lorsque l'on compare cette situation d'urgence à d'autres épisodes clefs du même siècle, à savoir la fin de la domination japonaise en 1945, les rôles respectifs de l'URSS et des Etats-Unis au Nord et au Sud de la péninsule jusqu'à la fin des années 40, ou la guerre de Corée dans les années 50, l'année 1995 semblera être un bien modeste tournant en effet.

Mais qu'est-ce qui a vraiment changé (ou du moins qu'est-ce qui a commencé à se fendiller) ? Une façon de penser, ou plutôt, une idéologie politique qui avait, jusqu'alors, réclamé l'auto-suffisance à tout prix - *Juche!* Les "grandes inondations de 1995" ont ouvert la possibilité remarquable de laisser s'infiltrer un filet d'aide d'urgence humanitaire occidentale - à la demande du gouvernement de la République populaire démocratique de Corée [Corée du Nord]. L'aide alimentaire (allant du riz aux conserves de salades de fruits) est arrivée par train, camions ou navires-citernes de Hong Kong, des Etats-Unis, du Japon, d'Italie, de Syrie, du Royaume-Uni et de Suisse.

Cependant, "l'effort d'aide d'urgence pour les inondations" a été exécuté dans un contexte d'impératifs politiques fortement tendus et de principes de conditionalités économiques. L'intérêt des gouvernements

bailleurs de fonds n'était pas inconditionnel. Mais surtout, ils cherchaient à ce que le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée fasse des courbettes politiques aux autres nations, y compris aux Etats-Unis et à la République Sud-coréenne avec laquelle la Corée du Nord est encore officiellement en guerre. Sans cela, la seule possibilité d'exercer une influence serait une catastrophe, une situation d'urgence. Une crise humanitaire pouvait être utilisée pour faciliter l'entrée, surmonter les obstacles politiques et permettre aux gouvernements bailleurs de fonds de mettre un pied dans la place. Oui, il serait accordé une aide pour soulager les souffrances du peuple nord-coréen. Mais la crise offrirait aussi l'occasion d'exercer des pressions pour agrandir toute fissure éventuelle dans le régime de Pyong Yang et accélérer le processus de changement politique.

La politique était d'une importance capitale. Au lieu de reconnaître cette réalité et de concentrer leurs efforts sous cet angle, les organismes d'aide ont choisi de ne pas y faire attention – du moins en public. L'ordre du jour des gouvernements bailleurs de fonds semblait motiver toute autre façon de penser – pour les ONG tout comme pour l'ONU – plutôt que le contraire.

Les ONG avaient besoin d'une situation d'urgence car celle-ci accroîtrait considérablement les chances de financement. Et, donc, elles se sont embarquées dans une mêlée folle pour "entrer dans le pays", pour être l'un de ces quelques privilégiés qui s'étaient vus accorder l'entrée dans le dernier bastion restant du stalinisme. Cela frisait le voyeurisme; l'inquiétude primordiale était d'y entrer (même pour quelques jours seulement), peu importe ce qui était réalisé ou réalisable en ce temps. L'une des ONG était si résolue à entrer en République populaire démocratique de Corée qu'elle a en réalité acheté ses visas d'entrée contre de l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire était la préoccupation principale, pour le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, tout comme pour les ONG/ONU. Le gouvernement cherchait à optimiser les donations tout en réduisant au minimum la présence/influence des organismes d'aide. Dans une certaine mesure, cela ne dérangeait pas les ONG – les donations ont été effectuées par le biais de la Croix-Rouge, du Programme alimentaire mondial de l'ONU ou du Ministry of food Administration et on n'a pas cherché, ni autorisé, une présence opérationnelle/consultative. Travailler en République populaire démocratique de Corée présentait des contraintes énormes, notamment parce que les ONG/ONU devaient se mettre en rapport avec un gouvernement qui n'avait simplement aucune expérience de travailler avec des organismes internationaux. Par exemple, le rôle du Département des Affaires humanitaires a été une source de confusion et de mystère pour les autorités gouvernementales jusqu'au second

appel consolidé et même au-delà!

Les ONG se sont occupées en effectuant des visites rapides, en organisant des donations (de nourriture, de même que de vêtements et de fournitures médicales), en reconstruisant quelques-unes des maisons qui avaient été emportées par les eaux et certaines souhaitant tirer le maximum de profit de leur position sur le devant de la scène. Les compte-rendus des témoins oculaires de cette situation d'urgence ont formé le pôle de la couverture médiatique des événements en Corée du Nord, y compris le mien. Mais où était l'analyse ?

Certaines organisations, présentes en République populaire démocratique de Corée avant les inondations, se trouvaient dans la situation potentiellement puissante de suivre une ligne d'action fondée sur une meilleure compréhension du contexte. Mais elles ne l'ont pas fait. Certaines ONG se sont laissées mener par le battage publicitaire et la propagande dont elles étaient bombardées (par le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, les bailleurs de fonds, les médias, etc...) probablement par crainte de perdre la confiance et les relations professionnelles qui avaient été instaurées précédemment avec les collectivités locales.

Et cependant, dans la mesure où il est possible à un étranger comme moi de commenter, la réalité était bien plus complexe. Le déficit alimentaire de 1995/96 avait des causes profondes qui allaient bien au-delà des inondations de 1995 et des dommages causés à la récolte et au stock vivrier qui s'ensuivirent. L'économie nationale, centrée autour de l'agriculture, décline lentement depuis un certain nombre d'années. Les échanges commerciaux diminuent par suite de la médiocre réputation de crédit dont jouit le pays et les pénuries de combustible ont entravé la production industrielle et réduit ainsi la disponibilité des denrées d'exportation. La République populaire démocratique de Corée a connu une crise structurelle et les inondations de 1995 n'ont fait qu'aggraver cette situation déjà fragile.

Peut-on parler d'une occasion manquée ? Les ONG auraient-elles pu en faire plus ? Je pense que la réponse est affirmative, même si l'on tient compte des contraintes réelles qu'imposaient les autorités de Pyong Yang. Où était la réflexion analytique, l'examen prudent des possibilités et des priorités d'intervention efficace en Corée du Nord ? Où était l'équilibre entre une action pragmatique et les recommandations ? S'il existait, il était bien dissimulé. L'occasion a été manquée pour que les ONG apportent une réponse plus attentive aux besoins actuels de la République populaire démocratique de Corée dans un contexte à plus long terme. Peu ont suivi une ligne d'action qui s'étendait au-delà des besoins de 1995/96. Et peu ont suivi une ligne d'action qui n'était pas attirée par le leurre des subventions et des projets

finançables. L'occasion a été manquée d'exercer une réflexion indépendante en vue d'une action plus efficace et plus appropriée.

L'occasion a aussi été manquée que les ONG se regroupent pour parler d'une voix cohérente et avisée (dans la mesure où cela est possible en République populaire démocratique de Corée). La concurrence pour être le plus rapide, pour obtenir les visas d'entrée et pour tenir la vedette a semblé prendre le contrôle de l'ordre du jour des ONG et les bons rapports qui peuvent naître pendant de nouvelles situations d'urgence ont semblé être absents.

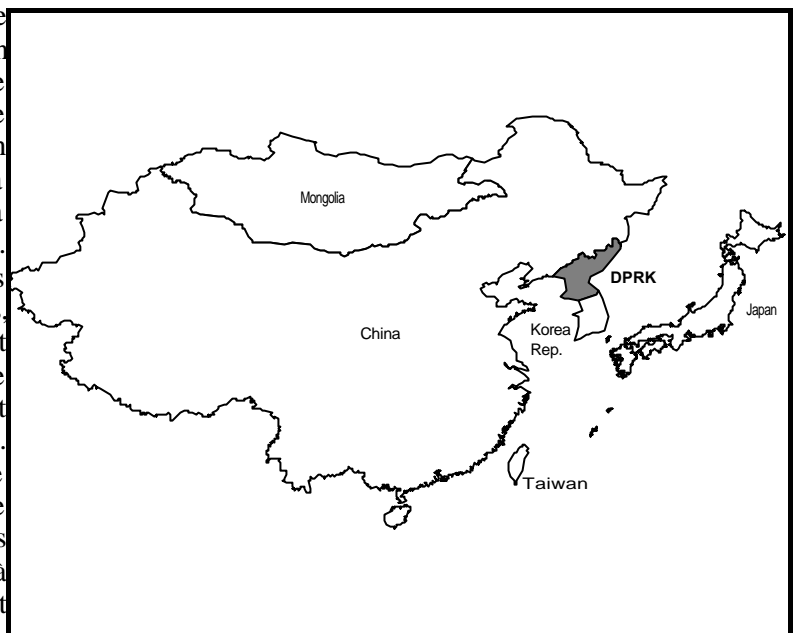
Et qu'en est-il de mes propres efforts, à moi, employée d'ONG a qui l'on avait demandé d'apporter un soutien technique à une institution de l'ONU dans l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle ? J'ai tenté de présenter une analyse des pénuries actuelles dans un contexte à plus long terme, m'efforçant de décrire la détérioration, au cours de la dernière décennie, de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le pays. J'ai lancé un appel pour que l'on comprenne le processus plutôt que simplement son issue, parce que, à mon avis, les conditions que nous avons vues en 1995/96 n'étaient pas l'issue finale. La situation va se détériorer davantage au cours des prochaines années à moins qu'un effort concerté ne soit fait pour appuyer l'économie vacillante. Mais personne n'a voulu entendre cet appel. Ce que je défendais n'allait pas avec l'impératif politique d'une intervention d'urgence/humanitaire. Les gouvernements n'étaient pas prêts à offrir un appui structurel, bilatéral à un régime auquel ils ne faisaient pas confiance - un point c'est tout.

Le cas des efforts des ONG en Corée du Nord est un microcosme, à mon avis, du rôle des ONG dans le développement sous tous ses aspects. Les ONG ont fait (et continuent à faire) ce qu'elles pouvaient, mais ceci n'a fait qu'effleurer la surface des besoins réels du pays. Dans un contexte d'isolement politique de la plupart du reste du monde, de stagnation économique et d'éloignement commercial, les modestes contributions de denrées alimentaires de base pour soulager le déficit vivrier actuel étaient importantes, mais elles n'étaient pas suffisantes. C'est la raison pour laquelle il était primordial de veiller à ce que les ONG exercent des pressions sur les bailleurs de fonds pour qu'ils prennent conscience de la crise économique qui est en train d'engloutir lentement mais inlassablement la République populaire démocratique de Corée. La crise alimentaire était une crise structurelle, et non une crise provoquée par la situation d'urgence que sont les inondations. Cependant, on en a peu parlé et encore moins entendu parler.

Nous (les ONG) nous avons la responsabilité d'être plus que des mandataires des ordres du jour des

gouvernements bailleurs de fonds ; et nous avons la responsabilité de nous assurer que nous saisissons le contexte plus large dans lequel nous opérons.

Nous avançons dans une direction dangereuse de "court terme", où les inquiétudes relatives à l'auto-conservation l'emportent apparemment sur les besoins de la population locale, notamment les besoins à plus long terme – ou du moins revêtent-elles une importance tout aussi grande. Nous sommes dangereusement près de retourner notre veste. Si cela arrivait, le débat sur le développement aura perdu une voix importante – celle de l'ONG humanitaire indépendante.



Rations ou droits ? Les normes humanitaires

par Nicholas Stockton

Nicholas Stockton, directeur des situations d'urgence pour Oxfam RU et Irlande, a été l'un des avocats les plus ardents du redressement des normes humanitaires. En effet, il a contribué à l'élaboration des Codes de Conduite de la Croix-Rouge et des ONG et, plus récemment, des normes techniques et des droits des sinistrés. Dans cet article, il souligne quels sont les problèmes que les ONG doivent aborder pour établir les futures normes. Il met en garde contre le fait que, bien que cela soit important, s'intéresser uniquement aux normes ne sera pas suffisant pour faire face à certaines critiques fondamentales qui pèsent sur l'industrie de l'humanitaire.

Le nouvel appel à l'action en vue d'élaborer et d'imposer des normes à l'aide humanitaire est de plus en plus avancé comme étant la panacée qui résoudra tous les maux dont souffrent les interventions d'urgence. En effet, pour certains, l'idée de remettre de l'ordre dans l'industrie de l'humanitaire semble offrir la perspective encore plus attrayante de faire disparaître l'horrible furoncle qui défigure le visage sans cela magnifique de la coopération internationale au développement. Ce document vise à évaluer dans quelle mesure il est raisonnable d'espérer et d'attendre une telle catharsis d'un contrôle de la qualité. Il conclut que, bien que cela soit utile pour aborder certaines questions, il reste encore de nombreux problèmes institutionnels et de procédure non résolus à surmonter et qu'il existe d'autres défis, peut-être plus profonds que la standardisation ne saura relever.

Les types de normes

La succession de débâcles, en Somalie, en Bosnie, au Rwanda et au Burundi, qui ont occupé le devant de la scène, et qui au cours des dernières années se sont trouvées mêlées à l'industrie internationale de l'humanitaire, et qui l'ont apparemment déconcertée, a provoqué un tollé général, émanant de presque tous les secteurs, qui demandait une réforme radicale du système humanitaire. Ces appels proviennent de groupes de droits de l'homme, de journalistes, de l'industrie même, et maintenant, dans le cadre de l'évaluation multi-bailleurs de fonds du Rwanda, d'une combinaison puissante d'universitaires et de bailleurs de fonds dans l'étude la mieux informée à ce jour. Un grand nombre de ces critiques ont réclamé diverses nouvelles normes pour contrôler l'industrie de l'humanitaire. Pour les passer en revue, il est utile de proposer une typologie fondamentale des normes, d'après laquelle nous pouvons classer et évaluer les diverses approches qui ont été recommandées. Elles semblent entrer dans trois catégories principales: "les normes professionnelles", "les normes de l'industrie" et "les normes destinées au consommateur", chaque type ayant un certain nombre de sous-variantes. (Voir l'article sur les normes minimum de performance en page 5).

Les normes professionnelles

Suivant les sentiers battus de la professionnalisation du métier, il a été établi un ensemble imposant et toujours croissant de lignes directrices en matière de meilleure pratique dans le domaine de l'acheminement du service humanitaire pour prescrire la façon dont les employés "professionnels" de l'humanitaire devraient opérer dans le meilleur des cas. Il existe déjà un certain nombre de manuels sur la "meilleure pratique", dont les Revues sur l'Etat des Connaissances du RRN et les manuels d'Oxfam RU & I, qui s'ajouteront au vaste catalogue

international, et en plein essor, de formulations qui se recourent et qui sont parfois contradictoires en matière de meilleure pratique.

Le prochain stade du processus de professionnalisation est, par conséquent, d'instituer un simple ensemble de normes. A cette fin, le Comité de secours en cas de sinistre d'InterAction, "association professionnelle" américaine pour l'aide d'urgence et le développement, a entamé le processus d'élaboration de lignes directrices sur la meilleure pratique pour l'eau, l'assainissement, la sécurité alimentaire et la formation en matière de santé dans les situations d'urgence. De même, le Comité d'organisation des affaires humanitaires (COAH) a récemment mis sur pied une stratégie pour l'instauration de normes humanitaires qui comprend l'identification de la meilleure pratique professionnelle. (Ces deux initiatives ont depuis été réunies dans une manœuvre importante visant à éliminer la répétition inutile des efforts et à s'assurer que les normes atteignent la communauté internationale plus large – un rapport plus complet sur ce sujet figure dans l'article de la page 5).

Cet article laisse entendre que les normes professionnelles de performance ne garantissent pas *à elles seules* le contrôle de la qualité. Par exemple, le statut d'Oxfam en tant qu'organisme professionnel de premier rang en matière d'acheminement de l'eau dans les situations d'urgence ne garantit pas en soi la compétence de ses ingénieurs, comme le révèlent parfois les évaluations des projets. Par suite de la demande en recrutement rapide dans les situations d'urgence, il peut arriver qu'un personnel inexpérimenté et inapproprié se retrouve dans des contextes professionnels très exigeants et responsables, souvent sans bénéficier d'une introduction ni de l'appui de spécialistes, comme l'a montré la récente Evaluation multi-bailleurs de fonds de l'assistance humanitaire au Rwanda.

Les associations professionnelles

Par conséquent, une étape cruciale du processus classique de la professionnalisation est la création d'une association professionnelle apte à "contrôler" l'entrée dans la profession. Au Royaume-Uni, le consortium "People in aid" est en train d'étudier comment mettre sur pied une telle association d'employés de l'aide d'urgence et du développement qui permettrait la création de normes d'entrée dans la profession, de méthodes d'examen des collègues et la sanction d'un code standard de pratique professionnelle. (La Déclaration de Principes de People in Aid, arrêtée lors de la réunion interorganisations de juillet 1996, figure dans l'article de la page 20).

Cette approche n'est pas sans présenter certains problèmes. La création réussie d'un organisme professionnel qui couvre un éventail aussi varié d'occupations telles qu'elles existent dans l'industrie de

l'humanitaire est sans précédent. A terme, on peut soutenir que la seule caractéristique que partagent un grand nombre d'employés de l'aide d'urgence est qu'ils effectuent leur travail en tant qu'*expatriés*. Même cette distinction quelque peu douteuse disparaîtrait si la "profession" était pleinement internationalisée. On ne sait pas non plus comment, sans législation parlementaire, une association professionnelle d'employés de l'aide d'urgence et du développement pourrait juger correctement de la compétence professionnelle, et encore plus difficilement de l'incompétence, puis mettre cette information à la disposition des employeurs.

Les normes de "l'industrie"

L'approche qui vise à établir les normes d'entreprise ou institutionnelles qui peuvent conférer une garantie de qualité aux travaux des institutions sélectionnées découle de la tradition de la standardisation industrielle et commerciale. Le code de Conduite pour le Mouvement de la Croix-Rouge et pour les ONG est un exemple de ce que l'on appelle aux Etats-Unis une norme "d'association professionnelle". Là encore, il est bon de mentionner "People in Aid" à cet égard, car ce consortium prévoit de mettre sur pied une *norme de gestion des ressources humaines* qui serait octroyée aux organismes britanniques d'aide d'urgence et de développement qui satisfont à des normes spécifiées en matière de recrutement du personnel, de développement et de gestion. (Une idée parallèle est la Norme éthique en matière d'échanges commerciaux). Aux Etats-Unis, InterAction est en train de rédiger un "protocole sur le terrain" pour les organismes humanitaires, qui détaille la meilleure pratique en matière de coordination, les lignes directrices en matière de sécurité, les pratiques pour l'emploi local et ainsi de suite. D'autres initiatives, comme par exemple la création de normes pour la collecte éthique de fonds tombent également dans cette catégorie.

Comme pour la professionnalisation, un point faible critique de cette approche est qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'institutions capables d'examiner le travail de leurs collègues et d'imposer des sanctions. En l'absence de ces institutions, les organismes bailleurs de fonds se proposent d'encourager le contrôle de la qualité en conditionnant les contrats d'aide à des normes de l'industrie qui ne sont pas encore définies. L'ODA tout comme l'OFDA ont déclaré officiellement qu'elles avaient l'intention de mettre en place une sorte de programme d'accréditation institutionnelle, comme l'a recommandé l'évaluation sur le Rwanda. On sait aussi que plusieurs membres haut placés du personnel d'ECHO favorisent une telle approche. Mais celle-ci n'est pas sans présenter certains problèmes.

Les ONG qui disposent d'un revenu important provenant de donateurs privés ne seraient pas affectées, sauf dans

les cas où les pays auraient la volonté et la capacité de faire appliquer un système d'accréditation. Chose inquiétante, l'expérience que nous avons de ces régimes de contrôle suggère que la qualité de la performance n'est pas une considération essentielle lors de l'octroi d'une licence aux ONG. En outre, ce serait sûrement une folie que de suggérer que les intérêts des Etats et les objectifs humanitaires sont toujours compatibles. Dans les cas où ils ne seraient pas compatibles, les organismes humanitaires apprendraient rapidement à regretter toute approbation globale d'un monopole d'Etat en matière de gestion des règlements et des programmes d'accréditation. L'examen attentif du contenu et des orientations humanitaires du passé en matière de politique étrangère et sécuritaire de n'importe quel pays dissiperait à coup sûr toutes suppositions naïves de réciprocité totale des objectifs.

Les associations professionnelles

Il doit donc incomber aux réseaux des organismes humanitaires de mettre sur pied les mécanismes propres à imposer le respect par les membres de normes de comportement convenues en commun. Là encore, cette approche ne sera pas sans présenter des inconvénients. Le bien-fondé d'une association professionnelle dépend de l'exclusion tout autant que de l'inclusion. Si nous dressons les règlements du club aujourd'hui, combien d'Oxfam de demain en seront exclus ? Combien de petits organismes du Sud passeront l'examen d'entrée ? Les normes d'une association professionnelle étoufferaient-elles l'innovation ? Le radicalisme et le débat critique resteraient-ils confidentiels, afin d'empêcher que l'association ne tombe en discrédit ?

En outre, pour l'heure actuelle, dans une industrie fortement segmentée et non réglementée, comme cela est le cas dans le marché international de l'aide, les normes professionnelles et de l'industrie n'offrent pas de garanties finales au bénéficiaire visé, puisque celles-ci ne pourraient que veiller à ce que les normes de qualité s'appliquent aux individus et aux institutions, et non au système dans son ensemble.

"Les normes destinées au consommateur"

La différence essentielle qui existe entre les normes "professionnelles", les normes "de l'industrie" et celles "destinées au consommateur" est que ces dernières disposent des possibilités de renforcer (ou de créer) "la souveraineté du consommateur" en dépit du monopole de l'acheminement des services. Par exemple, le droit du "sinistré humanitaire" (voir aussi page 5) à la protection contre la violence dans le cadre du droit international pourrait, en théorie, être élaboré de façon à ce qu'il soit possible de juger de l'efficacité de tout le système et, par

là, de le rendre plus transparent pour les bénéficiaires visés. Découlant de ce mouvement qui vise à fournir de tels droits statutaires aux citoyens, un vaste volume de travail, notamment par les institutions des Nations unies, a été consacré à la définition des exigences essentielles en matière d'entretien de la vie pour les victimes d'urgences humanitaires.

La majorité de ces travaux a été consacrée à instituer des normes universelles minimum en matière de prestations de services – en litres d'eau douce, en kilojoules de vivres, etc... par exemple. Il n'empêche, cette approche a été affligée par les relativités physiques (comme l'effet de la température sur la consommation de l'énergie) et par les débats sociologiques (par exemple, les normes culturelles en matière de consommation de l'eau, etc...). Dans tout projet visant à instituer des droits humanitaires des jugements aléatoires seront prononcés sur ce qui constitue une gamme acceptable d'indicateurs de chances de vie. Quel taux de mortalité approximatif est jugé acceptable ? Quel écart standard par rapport à cette norme est considéré comme acceptable, et comment ceci se traduira-t-il dans des normes individuelles minimum par opposition à des normes moyennes minimum ?

Si ces questions sont des questions morales difficiles au sein de n'importe quelle collectivité, elles présentent un défi encore plus grand dans une perspective mondiale. Par exemple, quelle norme de prestation de services devrait être offerte lorsque les indicateurs ambiants de chances de vie des groupes d'accueil tombent en deça du niveau que présente la communauté de réfugiés ? A terme, dans ce débat, il sera nécessaire de confronter la réalité empirique lorsque les inégalités globales et régionales condamnent les populations de vastes parties du monde à moins de la moitié des soixante-dix ans qui leur sont attribués selon la Bible dans des circonstances "normales". Les normes humanitaires internationales devraient-elles s'appliquer à tout le monde et partout ? Et dans la négative, pourquoi ne le devraient-elles pas ? En raison des conséquences profondes et peut-être subversives qu'entraînent ces questions, nous devons faire tous les efforts possibles pour y répondre.

Malheureusement, le droit humanitaire international n'a pas encore été développé en droits automatiques, ni opérationnalisés en responsabilités institutionnelles et en transparence à tous les niveaux. Jusqu'ici, au lieu de fixer ce à quoi ont droit les sinistrés humanitaires, les "normes destinées au consommateur" se sont efforcées de produire un calcul à base scientifique des besoins de ceux qui se trouvent dans des situations *extrêmes* pour assurer leur propre survie élémentaire. A l'heure actuelle, l'aide alimentaire n'est pas évaluée avec précision sur un calcul automatique du rapport protéines/énergie des droits alimentaires, mais plutôt il s'agit de répartir les approvisionnements dont on dispose en rations, influencé

que l'on est par les considérations politiques d'abord puis par les critères nutritionnels, dans cet ordre.

La qualité est-elle le seul problème ?

Il pourrait s'avérer dangereux de croire qu'en soumettant l'industrie internationale de l'aide et de l'humanitaire à des contrôles de la qualité nous pouvons résoudre tous les problèmes majeurs auxquels nous sommes confrontés. L'humanitarisme a fait l'objet de critiques très provocatrices, il en est de même de toute l'aide internationale qui ne sera pas "fixée" seulement par l'instauration de normes professionnelles, de normes destinées aux organismes et au consommateur. Je crois que le nouveau défi à relever est d'identifier et d'élaborer des rapports qui peuvent montrer les raisons morales et pragmatiques pour lesquelles les coûts d'opportunité de l'extrême pauvreté devraient être assumés par ceux qui en profitent le plus. Peut-être devrions-nous maintenant adresser la facture de l'humanitaire au secteur de l'entreprise plutôt que de la laisser pour que les Etats s'en chargent. En effet, tout porte à croire que de nouvelles alliances stratégiques entre des gouvernements progressistes et des organismes humanitaires éclairés pourraient être bâties autour d'une campagne visant à mettre sur pied des régimes fiscaux mondiaux qui aient un effet dissuasif sur le comportement de l'entreprise qui encourage la violence politique. Un développement des droits humanitaires et humains aiderait à quantifier cette facture : les normes et les principes ont un prix. Il sera bientôt temps de décider qui paiera.

La sécurité alimentaire dans le monde de l'après-GATT

par Professeur Alan Matthews

Le Professeur Alan Matthews enseigne la politique commerciale et le développement agricoles à Trinity College, Dublin.

Depuis la signature de l'Accord final des Négociations d'Uruguay [Uruguay Round] dans le cadre du GATT qui se sont déroulées au Maroc début 1995, l'évaluation de l'impact que les nouvelles réglementations régissant le commerce mondial exerceront sur la capacité des pays, et notamment des pays en développement, à satisfaire à des objectifs nationaux spécifiques a suscité un intérêt grandissant. Des questions ont été soulevées quant à la compatibilité du nouveau régime commercial aux objectifs de durabilité du point de vue de l'environnement et à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Cet article traite de la question de savoir si l'environnement international changeant, et notamment le cadre émergent pour le commerce international, incarné dans l'Accord des Négociations d'Uruguay, et l'instauration de l'Organisation mondiale du commerce pourraient donner un monde plus sûr ou moins sûr sur le plan de l'alimentation. Nous nous concentrons en particulier sur les rapports entre le commerce et la sécurité alimentaire étant donné les changements importants qui sont en cours actuellement dans l'environnement commercial international.

Pour les pays en développement comme pour les pays développés, l'importante dépendance par rapport au commerce est l'élément clef de leurs stratégies en matière de sécurité alimentaire. Le commerce contribue à la sécurité alimentaire de diverses manières. Par exemple, il permet aux pays de consommer plus de vivres qu'ils n'en produisent ; il peut aider à répartir la variabilité des approvisionnements, qui entraînerait autrement de considérables fluctuations de prix ; il permet une croissance plus rapide des revenus et offre ainsi la possibilité d'une plus grande consommation alimentaire ; et il permet que la production alimentaire mondiale se fasse dans les régions qui y sont le mieux adaptées, réduisant ainsi au minimum les chances d'effets nocifs pour l'environnement.

Mais la dépendance par rapport au commerce amène aussi des risques pour la sécurité alimentaire d'un pays. Parmi ceux-ci figurent les risques que les conditions d'échange ne se détériorent sur les marchés mondiaux (prix en baisse pour les exportations agricoles, prix en hausse pour les importations alimentaires) ; les risques que les fournisseurs soient peu sûrs ; le risque d'importer une instabilité des prix si les marchés mondiaux sont plus instables que les marchés alimentaires nationaux, ou encore d'élargir les inégalités dans la consommation intérieure, d'aggraver la faim dans le pays en augmentant la concurrence pour les approvisionnements en vivres disponibles, et enfin d'augmenter les contraintes s'exerçant sur l'environnement. Le commerce n'est pas toujours, ni pour tous, un facteur positif qui favorise la sécurité alimentaire. La question est de savoir si le système mondial émergent en matière de réglementation commerciale augmente plus les risques ou au contraire les avantages.

Du point de vue de la sécurité alimentaire, l'accord agricole des Négociations d'Uruguay est l'élément le plus important, bien que l'impact global de l'accord général sur le commerce et la croissance économique soient aussi importants. L'accord agricole couvre l'accès aux marchés, les disciplines sur l'appui national et les subventions à l'exportation, de même que les règlements régissant l'emploi de normes sanitaires et phytosanitaires.

Les résultats quantitatifs des Négociations étaient loin de répondre aux espérances de certains participants, y compris des principaux exportateurs de denrées alimentaires d'Amérique latine, mais ils sont tout de même considérables. Les apports nationaux totaux pour l'agriculture globale seront réduits de 198 milliards de dollars des Etats-Unis (\$ 198) à \$ 162 milliards (surtout dans les pays en développement) et les subventions à l'exportation seront réduites de \$ 21,3 milliards à \$ 13,8 milliards. Les tarifs agricoles ont été réduits d'environ un tiers en moyenne et, ce qui est plus important, les obstacles non-tarifaires ont été convertis en tarifs. Les obstacles non-tarifaires, y compris les contingents, les prélèvements variables à l'importation et les restrictions saisonnières à l'importation, ont toujours été des instruments de protection plus importants dans le commerce agricole en comparaison du commerce des produits manufacturés. Pratiquement tous les tarifs agricoles seront limités à l'avenir, c'est-à-dire que des taux plafond ont été fixés, ce qui ajoute une plus grande sécurité aux échanges commerciaux. Il est prévu un nouvel accès modeste aux marchés. Les limites quantitatives imposées aux primes à l'exportation signifient que la croissance du marché à l'avenir se fera grâce aux productions agricoles à bas prix de revient.

L'environnement changeant a des implications pour la taille et la stabilité des marchés alimentaires mondiaux et pour le niveau probable futur des prix alimentaires mondiaux. Un certain nombre de participants aux Négociations d'Uruguay provenant de pays en développement craignaient que ceci ne conduisît à une hausse du prix des importations alimentaires. Les exportateurs de produits agricoles des pays en développement profiteront de ces hausses, alors que les importateurs de produits agricoles auront tendance à y perdre en raison de l'augmentation des prix alimentaires mondiaux. Cette perte peut être réduite au minimum si les pays importateurs transmettent le changement total des prix mondiaux à leurs propres marchés nationaux, encourageant ainsi leurs propres producteurs et consommateurs à ajuster leurs prix aux nouvelles conditions du marché.

Ces ajustements, cependant, ne sont pas faciles à faire. Du côté du consommateur, la grande proportion du revenu total consacré à la nourriture dans les pays en développement à bas revenu signifie qu'une augmentation des prix alimentaires a un impact extrêmement important sur le bien-être de la population de ces pays. Du côté du producteur, la capacité à augmenter la production peut être relativement inflexible. Susciter une réponse à une hausse des prix alimentaires demande des investissements publics complémentaires en routes, en irrigation, en recherche et en vulgarisation. Malheureusement, dans de nombreux pays en développement, les investissements publics en agriculture ont baissé dans le cadre de la

politique d'austérité des dépenses budgétaires encouragée par les programmes d'ajustement structurel.

Un examen détaillé de l'issue des Négociations d'Uruguay indique que les craintes initiales étaient exagérées. Le manque de "mordant" d'un grand nombre de disciplines qui ont été introduites (par exemple, de nombreux pays ont exagéré les niveaux tarifaires à partir desquels sont calculées les réductions et donc leur effet pratique est bien plus modeste que prévu) signifie que les hausses attendues des prix mondiaux après la mise en application totale des Négociations seront plus faibles que cela n'avait été projeté auparavant, peut-être de l'ordre de 0 à 5 % plutôt que de 5 à 10 % comme certains l'avaient prévu. En termes réels (c'est-à-dire relativement à un index des prix des produits manufacturés) les projections de la FAO comme celles de la Banque mondiale indiquent que les prix alimentaires vont continuer à baisser, même après la mise en oeuvre des Négociations d'Uruguay. Ceci n'est pas pour avancer que les prix agricoles mondiaux ne peuvent augmenter à l'avenir (comme en témoigne, par exemple, la hausse des prix mondiaux du blé au cours des deux dernières années bien avant que les Négociations d'Uruguay n'aient pu avoir un impact quelconque). Il n'empêche, il est improbable que l'Accord lui-même exerce une forte pression à la hausse sur les prix des céréales vivrières d'ici à la fin de la présente décennie.

Une conséquence importante de cet Accord pour les pays en état de précarité alimentaire qui dépendent fortement des livraisons d'aide alimentaire est l'effet probable qu'il aura sur les acheminements d'aide alimentaire. Dans le cadre de l'Accord, l'aide alimentaire accordée de bonne foi est exempte de l'interdiction qui pèse sur les primes à l'exportation, et donc les conséquences éventuelles pour les acheminements d'aide alimentaire sont indirectes. Parce que l'aide alimentaire a été liée à l'écoulement de la production excédentaire dans les pays exportateurs de vivres par le passé, on peut s'attendre à ce que la réduction des stocks gouvernementaux dans les pays exportateurs se solde par un désir moins grand de la part des pays donateurs de fournir une aide alimentaire. Une contre-incitation, cependant, est que l'aide alimentaire pourrait devenir un débouché plus attrayant pour les pays qui ont des problèmes d'écoulement des excédents à présent que sont en place des limites rigoureuses sur le volume des exportations subventionnées. Tout compte fait, les livraisons futures d'aide alimentaire seront davantage influencées par la façon dont le public perçoit leur utilité et leur valeur que par l'accord du GATT lui-même.

“Une conséquence importante de cet Accord pour les pays en état de précarité alimentaire qui dépendent fortement des livraisons d'aide

alimentaire est l'effet probable qu'il aura sur les acheminements d'aide alimentaire.”

Certains pays en développement ont exprimé l'inquiétude que les restrictions que l'Accord impose sur l'éventail de moyens d'action dont ils disposent pour poursuivre leurs objectifs en matière de politique agricole ne leur rende plus difficile de réaliser leur croissance agricole et leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire à l'avenir. Si une subvention directe des productions est de plus en plus limitée, il n'y a cependant pas de restrictions à l'emploi de mesures d'investissement public à des fins de développement agricole et rural. Les investissements et les subventions en amont, mesures qui sont toutes deux fréquemment utilisées dans les pays en développement pour encourager une hausse de la production, continuent à être autorisés dans les pays en développement au titre de cet Accord. A cet égard, les disciplines qu'imposent les programmes d'ajustement structurel vont souvent beaucoup plus loin que les contraintes imposées par l'Accord du GATT.

L'inquiétude majeure des pays en état de précarité alimentaire est la désorganisation des marchés nationaux que suscite une instabilité importée des prix mondiaux. Les changements qu'introduit l'accord des Négociations d'Uruguay devraient contribuer à stabiliser les marchés mondiaux bien que, dans le cas des céréales, ces liens positifs puissent être dépassés par les réductions du niveau des stocks détenus par les principaux exportateurs au fur et à mesure que diminue l'ampleur de l'appui gouvernemental. Des stocks mondiaux plus modestes signifient que le monde est moins apte à ajuster la consommation aux changements de production.

Il est urgent que soient mis en place un mécanisme visant à veiller à ce que le minimum nécessaire de stocks soit maintenu de même que des règlements régissant l'utilisation de ces stocks en périodes de pénuries. C'est la distribution faussée des coûts du stockage, en grande partie assumés par les Etats-Unis et l'Union européenne, et non leur taille absolue, qui a posé problème par le passé. Il ne sera pas facile de négocier un accord pour partager le fardeau, mais il existe un précédent dans le financement par le GATT du partage du fardeau de l'aide alimentaire au titre de la Convention de 1967 relative à l'aide alimentaire. La communauté internationale risque d'être davantage prête à contribuer aux coûts pour conserver une réserve mondiale étant donné que la menace d'une concurrence subventionnée de la part des détenteurs de stocks existants est maintenant endiguée.

Finalement, du point de vue de la sécurité alimentaire, l'impact de l'Accord sur les revenus et les pouvoirs d'achat, notamment parmi les pauvres, revêt une importance capitale. Alors que les effets probables sur les

revenus des Négociations d'Uruguay et, en particulier, leur distribution à l'intérieur des pays en développement et à tous les niveaux, est controversée, il y a de bonnes raisons de croire que, dans l'ensemble, les Négociations d'Uruguay conduiront à une réduction de la pauvreté absolue. Près de la moitié des pauvres absolus du monde vivent en Chine et en Inde, si, par suite de l'Accord et comme cela est probable, ces deux pays augmentent considérablement leur part des marchés mondiaux pour ce qui est de l'habillement et d'autres produits manufacturés d'exportation qui font appel à une main d'oeuvre abondante, ces gains submergeront alors tous les autres effets sur la pauvreté dans les autres pays en développement.

Il y a donc de bonnes raisons d'être optimistes quant aux conséquences de l'ordre commercial émergent pour la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Ne pas faire de mal ou faire du bien ?

La coordination des ONG au Libéria

par Philippa Atkinson

Les ONG qui travaillent au Libéria se sont colletées avec les difficultés d'acheminer une aide de manière neutre et impartiale depuis le début du conflit dans ce pays en 1990. L'environnement fortement complexe dans lequel les organisations humanitaires travaillent a continuellement mis en péril leur capacité à assurer une aide à ceux qui en ont le plus besoin et a, par moments, donné des résultats pervers où l'aide d'urgence a contribué directement à la fois à la violence de la guerre et aux efforts des factions en guerre. Il y a eu deux occasions au moins où les distributions de vivres ont été suivies du massacre de civils par les combattants – y compris à Sinje cette année en septembre – et d'innombrables incidents de pillage des convois d'aide d'urgence et des biens des organismes humanitaires. Parmi les biens ciblés pour le pillage figurent des véhicules et l'équipement radio, utilisé à des fins logistiques par les factions en guerre, alors que l'aide alimentaire d'urgence est souvent prélevée directement sur les civils par les combattants sous forme d'imposition. Au fur et à mesure que le conflit s'est aggravé au fil des années, avec une plus grande répartition du pays en factions et le déplacement des populations à l'intérieur du pays nécessitant la continuation d'une assistance externe, les contradictions propres à la réponse traditionnelle en matière d'aide d'urgence, à savoir l'acheminement de vivres et d'une aide médicale, sont devenues plus

apparentes

“La nouvelle politique des ONG marque une étape importante dans sa reconnaissance du rôle ambigu que joue l'aide d'urgence dans le conflit et montre les progrès accomplis dans le domaine essentiel de la coordination des objectifs entre les organismes humanitaires.”

Les vastes sommes – plus de \$ 500 millions – consacrées à la région du Libéria en aide alimentaire seulement au cours de la crise qui dure depuis sept ans, soulignent l'inefficacité de l'approche “band aid” à l'aide d'urgence, qui se concentre purement sur des interventions provisoires aux crises humanitaires provoquées par les guerres. Au Libéria, la communauté humanitaire est présente depuis le début pour atténuer les détresses de la population civile provoquées directement par les combats entre les factions qui cherchent à s'approprier le territoire, les ressources et le pouvoir, alors que l'engagement international pour trouver une solution politique au conflit a fait défaut. De nombreux commentateurs ont suggéré que l'effort humanitaire principal, et notamment celui du gouvernement américain, a servi à masquer d'une certaine façon la responsabilité qui lui incombe d'essayer de mettre en place une solution politique à la guerre. Comme dans d'autres conflits, d'aucuns croient que la présence même de la communauté humanitaire réduit la pression sur les factions en guerre elles-mêmes pour que celles-ci recherchent une solution politique. Au Libéria, où les chefs des factions ont des ambitions politiques nationales manifestes, il leur est certainement utile que la responsabilité en matière de besoins essentiels de leurs citoyens ait été prise en charge par la communauté humanitaire internationale. L'engagement prolongé de la communauté humanitaire au Libéria a donc pu avoir l'effet involontaire d'aider à soulager la pression en vue de rechercher une solution politique à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.

Une sensibilisation grandissante des questions politiques impliquées dans l'acheminement de l'aide a mené l'année dernière à l'adoption d'un code opérationnel de conduite par la communauté humanitaire au Libéria, y compris de la part des Nations unies, basé sur les *Codes de Conduite de la Croix-Rouge/des ONG* (voir le Dossier thématique N°7 du RRN). L'adoption du code constituait une tentative pour veiller à ce que tous les organismes qui se trouvaient au Libéria respectent les principes humanitaires de neutralité et d'impartialité, limitant ainsi la possibilité de manipulation de l'aide par les factions en guerre, et aidant à garantir que l'aide atteigne les bénéficiaires à qui elle était destinée. Cette année, suite au pillage massif des biens des organismes humanitaires

au cours de six semaines de combats dans la capitale, Monrovia, entraînant des pertes totales pour la communauté humanitaire estimées à plus de \$ 20 millions, les ONG ont pris la mesure sans précédent de limiter leurs interventions à des opérations "de sauvetage" uniquement. Cette politique d'apports minimum de capitaux et d'interventions soigneusement ciblées, a été convenue par un groupe de douze ONG internationales qui travaillaient encore au Libéria après la crise d'avril. Elle était conçue pour prouver aux chefs des factions la sincérité de l'engagement des ONG à limiter leurs propres contributions à la guerre et comme moyen de faire pression sur les chefs des factions pour qu'ils respectent les principes de l'humanitarisme.

La nouvelle politique des ONG marque une étape importante dans sa reconnaissance du rôle ambigu que joue l'aide d'urgence dans le conflit et montre les progrès accomplis dans le domaine essentiel de la coordination des objectifs entre les organismes humanitaires. La présentation d'un "front uni" aux chefs des factions a été jugée comme constituant un aspect important des deux accords. Les organismes des Nations unies, bien que n'étant pas signataires officiels de la déclaration de principe conjointe de cette année, ont adopté une position semblable en limitant leur remplacement de l'équipement volé, par exemple. Cependant, bien que ces deux déclarations de principe montrent une analyse et une compréhension de plus en plus raffinées de la situation par les organismes et représentent donc d'importants progrès, en pratique, tant l'engagement de tous les organismes aux Principes d'exploitation que la volonté de coopérer des factions en guerre lorsque leurs propres intérêts se trouvent ailleurs se sont avérés manquants. Les difficultés auxquelles les organisations humanitaires sont confrontées dans des conflits où elles sont depuis un certain nombre d'années des protagonistes institutionnels importants ne diminuent pas, même lorsque celles-ci sont mieux à même de les comprendre.

Ainsi, tout comme l'ampleur du pillage subi par la communauté humanitaire cette année a dépassé tous les incidents précédents, la crise récente au Libéria occidental a surpassé les manipulations précédentes d'aide d'urgence et, selon certaines sources, les combattants auraient gardé prisonniers des civils et les auraient délibérément affamés afin d'attirer une aide alimentaire à la région. Les organisations humanitaires et CNN sont arrivées dans la région, et la situation a revêtu les proportions d'une urgence ce qui, d'aucuns pensent, aurait exagéré l'ampleur des besoins humanitaires. L'augmentation des activités de secours, avec de nouvelles ONG instaurant des opérations à Monrovia, a servi à saper, dans une certaine mesure, à la fois la cohésion de la politique commune des ONG et certains des principes qui la composent, y compris le principe des apports minimaux. Dès que l'aide d'urgence a été

acheminée à cette région hautement explosive et stratégique, les combattants ont volé la nourriture aux civils, à Sinje, tuant jusqu'à vingt-cinq personnes immédiatement après une distribution de vivres et ils ont pris en otage des convois de personnel humanitaire à deux reprises. La situation montre combien il est difficile de maintenir une coopération parmi la communauté humanitaire et elle montre aussi dans quelle mesure les factions en guerre manipulent l'aide d'urgence. Des abus importants des droits de l'homme ont eu lieu pendant toute la guerre au Libéria, y compris la prise de civils en otages comme combattants et comme main d'oeuvre et le massacre à Harbel, en juin 1993, de 600 personnes qui s'est produit à la suite d'une distribution d'aide alimentaire d'urgence. Cependant, ce dernier incident en date est sans précédent car il implique des abus des droits de l'homme directement liés à la fourniture d'aide alimentaire d'urgence et il montre que les combattants au Libéria occidental sont de plus en plus sophistiqués dans leur capacité à manipuler la communauté humanitaire.

**“ Il faut analyser les effets
contre-productifs des programmes
prolongés d'aide d'urgence et
reconnaître combien il est important
de préconiser le respect des
droits de l'homme envers la
population civile.”**

Certains des problèmes que soulève cette situation peuvent être traités dans le contexte de la politique commune existante. Une meilleure coordination avec les nouveaux membres de la communauté humanitaire, y compris la diffusion de l'information disponible sur les tactiques des combattants et donc la logique de la politique des apports minimaux, contribuerait à limiter les erreurs susceptibles d'être évitées. Il faut mettre en oeuvre des mécanismes pour répondre aux violations des principes humanitaires par les factions, comme avec la récente grève des organismes opérant à Gbarnga suite au pillage de l'entrepôt de vivres par des membres des factions. Il est essentiel que la communauté humanitaire fasse savoir aux factions qu'elle n'est pas prête à travailler dans le contexte de ces abus. Cependant, ces incidents dans lesquels les tactiques même des factions se révèlent comme impliquant les privations de la population civile et la manipulation des secours d'urgence, soulignent l'insuffisance fondamentale des principes humanitaires. Les avantages que présentent l'ouverture de couloirs humanitaires alors que le besoin humanitaire a été délibérément créé afin d'attirer une aide d'urgence sont tout à fait discutables. Ceci soulève des questions très difficiles pour la communauté humanitaire, mais des questions qui ne sauraient rester sans réponse. Il faut analyser les effets contre-productifs des programmes prolongés d'aide d'urgence et reconnaître combien il est

important de préconiser le respect des droits de l'homme envers la population civile.

Les ONG admettent de plus en plus qu'il est nécessaire d'effectuer une recherche informée sur divers aspects du conflit. Une étude détaillée sur le rôle dynamique de l'aide dans la guerre, commanditée par la Fondation Médecins sans Frontières a été achevée cette année. Ce rapport décrit les impacts négatifs multiples de l'aide sur le conflit, allant du pillage du matériel de secours à la reconnaissance politique symbolique importante accordée aux factions par les institutions de la communauté humanitaire. Il conclut cependant que les effets pervers de l'aide d'urgence ne sont pas décisifs pour déterminer les causes et la dynamique de la guerre. Par conséquent, l'aide peut et doit être transformée pour limiter ses effets nocifs et non simplement être abolie. Il est donc suggéré que la politique alimentaire mondiale soit revue, de même que l'utilisation des apports minimum de capitaux pour réduire les chances de détournement. Les ONG à Monrovia ont récemment tenu un atelier pour discuter de la coordination et des orientations et également des façons de mettre en oeuvre une approche visant à "ne pas faire de mal" envers l'aide d'urgence telle qu'élaborée par le groupe de conseil Mary Anderson. Il est important cependant que, en oeuvrant pour analyser et limiter les effets pervers et négatifs de l'aide, les ONG ne perdent pas de vue la responsabilité qui leur incombe de faire aussi "du bien". Un plus grand rôle des ONG en matière de propagande est une composante de la déclaration de politique commune et une stratégie de propagande est actuellement en cours d'élaboration, tant sur le terrain qu'au niveau de leur siège, la recherche étant déjà en cours de financement. Le travail de propagande implique une reconnaissance et une compréhension des aspects politiques du conflit qui risquent de contester la neutralité traditionnelle de la communauté humanitaire. Cependant, ce n'est qu'avec cette reconnaissance du rôle politique que joue la communauté humanitaire qu'un progrès réel peut être obtenu dans l'acheminement de l'aide susceptible d'avoir un impact positif dans les situations de conflit.

Le conflit, le principe de conditionalités et le continuum

Questions fondamentales qui se dégagent de l'Opération Ligne de sauvetage au Soudan (OLS)

par Joanna Macrae

Joanna Macrae est chercheur universitaire auprès de

l'ODI et elle a fait partie de l'équipe qui a réalisé l'étude sur l'OLS.

Suivant de près l'Evaluation conjointe de l'Assistance humanitaire au Rwanda, voici une étude critique de l'un des programmes d'aide d'urgence le plus long du monde: l'Opération Ligne de sauvetage au Soudan (OLS). L'étude sur l'OLS complète l'évaluation sur le Rwanda; si cette dernière étude se concentrait sur la réponse internationale au cours d'une phase grave d'une situation d'urgence, ce rapport analyse l'évolution des réponses à une situation d'urgence politique chronique. Etant donnée la nature prolongée des urgences liées au conflit, y compris celles de la Région des Grand Lacs, l'étude sur l'OLS soulève des questions susceptibles d'être connues d'un grand nombre de nos lecteurs.

L'Opération Ligne de sauvetage au Soudan (OLS) a été mise en oeuvre par feu James Grant, directeur de l'UNICEF, en 1989. Elle a été instaurée à la suite de l'une des famines les plus sévères créées par la guerre jamais enregistrées, dans laquelle plus de 250 000 personnes auraient trouvé la mort. La région de Bahr el Ghazal, l'épicentre de la famine de 1988, était aussi la ligne de front entre les forces du gouvernement et celles de l'opposition. Comme la création d'une famine constituait une partie importante de la stratégie militaire du gouvernement et comme la communauté des donateurs et l'ONU ont choisi de respecter la souveraineté du gouvernement, l'ampleur de la crise dans le sud du Soudan a été minimisée par la communauté internationale et la région est demeurée en grande partie inaccessible aux organisations humanitaires de l'ONU et des ONG.

L'OLS a été créée pour répondre aux phases finales de cette catastrophe. Elle a été constituée comme mécanisme permettant accès aux civils qui vivaient dans des territoires sous le contrôle du gouvernement ou des rebelles, par le biais d'une série d'accords officiels et officieux entre l'ONU et les parties en guerre. En commun avec tous les programmes d'aide d'urgence, l'OLS a été conçue en tant que réponse rapide, à court terme, se concentrant essentiellement sur l'acheminement de l'aide d'urgence. Ce qui rend l'OLS unique, cependant, est l'émergence de régimes opérationnels et de contrôle distincts dans les régions du pays contrôlées par le gouvernement et dans celles qui sont entre les mains des rebelles.

Dans les régions sous le contrôle du gouvernement, qui se trouvent en grande partie dans le nord du pays, une structure onusienne conventionnelle a été mise sur pied où le PNUD joue le rôle de représentant du Département des Affaires humanitaires de l'ONU et assure la coordination des opérations du PAM, de l'UNICEF et des autres organismes de l'ONU ; le Gouvernement du

Soudan demeure l'autorité souveraine. Dans les territoires entre les mains des rebelles, l'ONU, et particulièrement l'UNICEF, joue le rôle d'autorité gouvernementale *de facto*. Elle fournit le cadre de contrôle et de coordination aux opérations de secours au moins. Les ONG qui souhaitent opérer dans les régions entre les mains des rebelles signent des lettres d'association avec l'ONU et non avec le gouvernement de Khartoum ; en signant ces lettres elles obtiennent accès au réseau logistique de l'OLS et, en particulier, accès au transport aérien pour le personnel et pour les marchandises.

Ainsi, au cours des sept dernières années, l'OLS est passée d'une initiative à court terme, ponctuelle pour devenir l'une des opérations d'aide d'urgence les plus complexes et les plus vastes du monde, coûtant une somme que l'on estime à \$ 264 millions pour la période de 1993 à 1995 seulement. L'étude a conclu que l'OLS, malgré son ampleur et sa complexité, tanguait de crise en crise et devait à présent faire face à ce que l'on pourrait appeler une impasse humanitaire. En d'autres termes, l'aide d'urgence, conçue en tant que réponse à court terme à des catastrophes essentiellement naturelles, est incapable de faire face à des situations d'urgence fortement politiques prolongées.

**“L'étude a conclu que l'OLS...
En d'autres termes, l'aide d'urgence,
conçue en tant que réponse à
court terme à des catastrophes
essentiellement naturelles, est
incapable de faire face à
des situations d'urgence
fortement politiques prolongées.”**

Le rapport est long – plus de trois cents pages bien remplies ! Non seulement il passe en revue sept années d'activités de l'ONU et de multiples activités des ONG, mais encore il couvre des questions aussi diverses que la programmation de la sécurité alimentaire, le rapport coût-efficacité et l'impact social de l'aide d'urgence. Dans un court espace, il est difficile de rendre justice à ce rapport, mais deux questions clefs se dégagent comme étant particulièrement saillantes :

Tout d'abord, l'importance continue que revêt la souveraineté pour influencer la programmation de l'aide d'urgence internationale, notamment celle de l'ONU. Malgré des allégations de plus en plus nombreuses que les intérêts humanitaires ont la priorité sur la souveraineté, au Soudan, le respect pour la souveraineté continue à avoir la priorité sur le respect des principes humanitaires. Ainsi, par exemple, contrairement aux principes de neutralité et d'impartialité, la portée de l'évaluation des besoins de l'OLS est fixée par les critères politiques du gouvernement et non selon les besoins. De même, c'est

le Gouvernement du Soudan qui possède le contrôle suprême sur les vols dans les territoires entre les mains des rebelles au sud : dès le milieu de 1996, les restrictions gouvernementales croissantes sur le type d'avions et sur les conditions de leurs vols signifiaient que les taux d'acheminement de l'aide alimentaire et non alimentaire de l'OLS dans le secteur sud n'atteignaient que 20 % et 30 % de leurs objectifs, ce qui a poussé les dirigeants du PAM et de l'UNICEF à faire des démarches officielles auprès du Département des Affaires humanitaires de l'ONU pour que celui-ci intervienne. Ceci suggère que lorsque les Etats sont aussi partie au conflit, la souveraineté continue à jouer le rôle d'obstacle important empêchant que l'on ne parvienne à une allocation impartiale et neutre des ressources d'aide d'urgence.

**“Ceci suggère que lorsque les
Etats sont aussi partie au conflit, la
souveraineté continue à jouer le rôle
d'obstacle important empêchant que
l'on ne parvienne à une allocation
impartiale et neutre des ressources
d'aide d'urgence.”**

Un second domaine essentiel est celui du contenu et des stratégies de la programmation des secours dans le contexte d'une situation d'urgence politique chronique. Le caractère prolongé de l'urgence a suscité des réactions différentes dans les régions qui sont sous le contrôle du gouvernement et dans celles entre les mains des rebelles. Dans les régions contrôlées par le gouvernement, la première réaction a été d'encourager l'idée du continuum aide d'urgence-développement. Dans la pratique, puisque la communauté des donateurs n'est pas prête à engager une aide au développement au Soudan, ceci a entraîné une réduction des distributions gratuites de vivres et une augmentation des allocations de graines et d'outils. Cependant, ayant été dépouillée de l'ensemble de ses biens, la vaste population de personnes déplacées par la guerre au Soudan est encore incapable de retourner chez elle. Elle ne possède pas non plus assez de terre ni d'autres biens pour fournir une base suffisante pour restaurer ses moyens d'existence. Et, comme si cela ne suffisait pas, elle continue à être victime d'un harcèlement souvent violent de la part du gouvernement et des autorités civiles et militaires. A Khartoum, par exemple, quelque 600 000 personnes déplacées par la guerre ont vu leurs abris démolis depuis 1991 et ont été relocalisées de force par les autorités gouvernementales. Dans le sud du Darfur, les populations déplacées par la guerre ne peuvent avoir accès à assez de terre et d'apports agricoles pour survivre ; en l'absence d'une aide d'urgence, elles sont donc contraintes de travailler comme métayers ce qui, bien sûr, les endette et les laisse sans nourriture suffisante. Dans ce contexte, loin de profiter d'une amélioration de leur situation, de nombreuses

populations sinistrées au Soudan font l'expérience d'une *détérioration* de leurs conditions de vie et de leur état nutritionnel.

“L'étude de l'OLS conclut que l'introduction de principes de conditionalités envers l'aide d'urgence se justifie dans le sud et qu'elle devrait être étendue aux secteurs sous le contrôle du gouvernement.”

Malgré cela, une coalition improbable d'intérêts s'est fait jour pour défendre la réduction des rations gratuites. Cette coalition regroupe quelques représentants des bailleurs de fonds et de l'ONU, le Gouvernement du Soudan, et les ONG, dont chacun met en garde contre l'émergence d'une dépendance envers l'aide d'urgence et dont chacun risque de bénéficier de diverses façons sur le plan financier, institutionnel et politique du fait de promouvoir l'idée que se stabilise la situation des populations affectées par la guerre et celle des autres populations. Tout indique cependant que l'espace de développement est extrêmement limité ; tant qu'il n'augmentera pas les populations continueront à avoir besoin d'une aide alimentaire pour conserver leur santé et leur état nutritionnel.

La promotion de l'idée d'un continuum aide d'urgence-développement dans les régions sous le contrôle du gouvernement s'est faite sans analyse claire de la dynamique politique et économique continue ni de l'impact de la guerre. Ceci est en contraste avec l'évolution des réponses de l'ONU et des ONG dans les territoires entre les mains des rebelles. Là, loin d'ignorer la guerre, l'ONU l'a placée au centre de son analyse. Elle a rendu explicites les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et de transparence pour qu'ils servent de base aux stratégies de programmation. De plus, dans une manoeuvre qui lie les opérations humanitaires aux droits de l'homme, l'OLS a favorisé le concept des grands principes qui visent à encourager les mouvements rebelles à respecter les droits des populations civiles sous leur contrôle.

Ce que ceci signale est l'émergence de principes de conditionalités liés à l'aide d'urgence. Par convention, l'aide d'urgence est considérée par les donateurs comme étant inconditionnelle, à la différence de l'aide au développement qui est habituellement fournie sous réserve de conditions économiques et d'orientations. L'étude de l'OLS conclut que l'introduction de principes de conditionalités envers l'aide d'urgence se justifie dans le sud et qu'elle devrait être étendue aux secteurs sous le contrôle du gouvernement. Elle souligne que ce sont les principes *humanitaires*, notamment de neutralité et d'impartialité, qui doivent être maintenus et non les conditions politiques ou économiques associées au prêt

d'aide au développement. Elle avance que ce n'est qu'en intégrant activement ces principes dans la programmation que l'aide d'urgence peut être efficace et effective. Ce n'est que par une mise en oeuvre et une surveillance actives de ces principes humanitaires que l'on peut réduire au minimum la manipulation des approvisionnements d'aide d'urgence par les parties en guerre, que les intérêts des populations affectées par la guerre peuvent être protégés et, par la suite, que l'impact de l'aide d'urgence peut être optimisé.

Parallèlement, l'expérience de l'OLS a également remis en question l'idée que les employés des organismes humanitaires et les organisations peuvent demeurer des observateurs peu critiques des stratégies violentes de la part des parties en guerre : l'introduction de grands principes pour les parties en guerre provient de la reconnaissance que c'est le déroulement de la guerre plus que l'organisation de l'opération de secours qui détermine essentiellement le bien-être de la population civile. Préconiser le respect des droits de l'homme en temps de guerre est par conséquent une tâche cruciale pour les bailleurs de fonds, pour l'ONU et pour les ONG.

Ces thèmes seront familiers aux vétérans et aux observateurs du Mouvement de la Croix-Rouge, en particulier du CICR. Depuis plus d'un siècle, la Croix-Rouge s'est efforcée à la fois d'améliorer le déroulement de la guerre et de faciliter l'acheminement des secours. Ce sur quoi l'étude de l'OLS a mis l'accent est la nécessité de réaffirmer les principes humanitaires à travers tout le système international d'aide d'urgence. A mesure que davantage de protagonistes – dont certains comme l'ONU oeuvrent dans le cadre de mandats multiples – commencent à travailler *dans* des zones de conflit, alors la nécessité de définir et de défendre les termes de l'engagement humanitaire devient un impératif. Les conditions humanitaires fournissent un moyen de protéger les droits des populations sinistrées à un soutien d'urgence continu s'il est indiqué par une évaluation objective, et non par des impératifs politiques ou financiers. Elles servent aussi de base aux stratégies d'acheminement de l'assistance pour veiller à ce que l'aide atteigne les bénéficiaires à qui elle est destinée, réduisant les possibilités de manipulation des ressources d'urgence par de puissants groupes d'intérêts.

“Ce sur quoi l'étude de l'OLS a mis l'accent est la nécessité de réaffirmer les principes humanitaires à travers tout le système international d'aide d'urgence. A mesure que davantage de protagonistes commencent à travailler *dans* des zones de conflit, alors la nécessité

de définir et de défendre les termes de l'engagement humanitaire devient un impératif."

Opérationnaliser les principes humanitaires exige un cadre institutionnel approprié. L'étude de l'OLS a conclu que les dispositions institutionnelles existantes de l'ONU dans les régions du Soudan sous le contrôle du gouvernement étaient inappropriées. Le représentant résident du PNUD assure également la coordination du programme d'aide humanitaire ; d'après l'équipe qui a réalisé l'étude ceci est inapproprié. Il est difficile en effet pour la même personne de réprimander un jour les autorités gouvernementales pour des violations des principes humanitaires et, le lendemain, de travailler avec les mêmes autorités en tant qu'homologues pour les programmes de développement. L'Etude a par conséquent recommandé une séparation claire et nette entre les activités d'aide d'urgence et les activités de développement.

Elle a également souligné combien il était important

d'investir dans de bons systèmes informatisés et une bonne analyse, voulant dire tant en personnel qu'en données. Une programmation de l'aide politiquement neutre et impartiale n'est pas la même chose qu'une programmation politiquement sous-informée : la capacité à effectuer une appréciation, une observation et une évaluation prudentes des programmes d'aide d'urgence constitue une condition nécessaire pour améliorer leur efficacité. Il ne s'agira donc pas d'une solution bon marché. Les bailleurs de fonds auront besoin d'investir dans le développement de systèmes informatisés et de gestion pour garantir que leurs investissements en aide alimentaire et leurs autres approvisionnements sont utilisés de manière efficace.

Des exemplaires du rapport d'Ataul Karim *et al* (1996) : *Operation Lifeline Sudan: A Review*, sont disponibles auprès de Carmen Montenegro, Département des Affaires humanitaires de l'ONU, Palais des Nations, 1211 Genève 10. Tél: +41 22 788 14 04. Fax: +41 22 788 63 89. Email: carmen.montenegro@dha.unicc.org

Actualités

Code de la meilleure pratique de People in Aid:

Déclaration de principes

La centaine d'organisations d'aide internationale et de développement que compte le Royaume-Uni a, toutes organisations confondues, envoyé près de neuf mille expatriés à l'étranger au cours de l'année dernière. Elles peuvent s'attendre toutefois à recevoir trois mille demandes non sollicitée par semaine. Peu d'organisations peuvent se permettre de soutenir un "ensemble" permanent de personnel de secours expérimenté, techniquement qualifié. Et donc, de nombreux employés sur le terrain, vont, tels des acteurs à la tâche, d'un contrat à l'autre et d'un employeur à l'autre, acceptant souvent des normes de travail ou des perspectives de carrière inférieures en conséquence. Aucune organisation humanitaire ni aucun bailleur de fonds ne donnerait son appui à un programme qui assurerait le bien-être d'un groupe de la communauté aux dépens d'un autre et cette norme doit être applicable au propre personnel d'une organisation de même qu'aux bénéficiaires de ses travaux. Le respect de la valeur d'un employé d'un organisme d'entraide est une partie essentielle de tout programme d'aide d'urgence ou de développement de n'importe quelle organisation humanitaire si l'on veut que la qualité du programme se maintienne ou s'améliore.

La *Déclaration de principes* est au coeur du Code de la meilleure pratique de People in Aid. People in Aid vise à garantir la meilleure pratique dans la gestion et le soutien de ceux qui s'occupent des programmes d'aide d'urgence, de réhabilitation et de développement. Elle reflète le souci de voir les valeurs humanitaires des organisations d'entraide s'étendre à tous ceux qui travaillent pour celles-ci. A notre avis, c'est la clef qui permettra de rehausser l'efficacité et le professionnalisme de nos travaux avec les communautés victimes de pauvreté, de discrimination et de catastrophes.

La *Déclaration de principes* a été rédigée par les 12 membres du Groupe directeur de People in Aid financé par l'ODA. Le Groupe avait devant lui la tâche de passer en revue et de recommander une pratique de gestion des ressources humaines dans les opérations sur le terrain pour le compte d'un vaste éventail d'organisations : certains organismes se concentrent sur le développement à long terme alors que d'autres répondent principalement aux catastrophes et aux situations d'urgence ; certains emploient un personnel salarié sur le terrain, alors que d'autres recrutent des volontaires ; enfin, certaines organisations recrutent leur personnel directement, mais d'autres recrutent un personnel technique pour des organismes associés.

Les éléments de preuve apportés par le rapport déterminant de Rebecca Macnair, intitulé "Peut mieux

faire”, sur la gestion et le soutien des employés d’aide d’urgence et de développement expatriés, soulignait la nécessité de mettre de l’ordre dans nos affaires. Nous avons présenté un projet de *Déclaration de principes*, qui se rapporte à tout le personnel, y compris aux bénévoles et aux travailleurs à l’ouvrage, qui travaillent dans des opérations internationales d’aide d’urgence et de développement, quel que soit leur pays d’origine.

La *Déclaration de principes* ne constitue cependant qu’un commencement. Le *Code de la meilleure pratique de People in Aid* sera publié intégralement en 1997. Il comprend la *Déclaration de principes*, un plan d’action et un ensemble de lignes directrices, de points de références et d’exemples qui montrent comment mettre ces principes en pratique.

People in Aid pense que les organisations humanitaires devraient continuer à être responsables à la fois envers ceux vers qui elles canalisent les ressources et envers ceux qui leur fournissent ces mêmes ressources. Ceux qui travaillent dans des organisations humanitaires offrent la ressource la plus précieuse et en même temps la plus vulnérable. Nous sommes convaincus qu’une organisation ne peut s’apprécier qu’autant qu’elle apprécie ceux qui travaillent pour elle.

Pour de plus amples renseignements sur l’initiative de People in Aid, s’adresser à Sara Davidson, Coordinateur interorganisations. Tél/Fax: +44 171 235 08 95

People in Aid

Déclaration de principes

Projet

(Remarque : la déclaration de principes fait partie du Code de la meilleure pratique de People in Aid sur la gestion et le soutien du personnel d’aide d’urgence qui sera publié en 1997. Le Code complet comprendra la Déclaration de principes, un plan d’action et un ensemble de lignes directrices, de points de références et d’exemples qui montrent comment ces principes peuvent être mis en pratique.)

1. Ceux qui travaillent pour nous font partie intégrante de notre efficacité et de notre succès

Notre attitude envers les membres de notre organisation est une partie fondamentale de notre travail. Nous reconnaissons que l’efficacité et le succès de notre organisation dépend de tous ceux qui travaillent pour nous. Les questions de ressources humaines font partie intégrante de nos plans en matière de stratégie.

2. L’objectif de nos politiques en matière de ressources humaines est la meilleure pratique

Nous reconnaissons que nos politiques en matière de ressources humaines devraient viser constamment à la meilleure pratique. Nous ne visons pas à répondre uniquement à des exigences

minimum juridiques, professionnelles et de nos bailleurs de fonds.

3. Nos politiques en matière de ressources humaines visent à être efficaces, effectives, équitables et transparentes

Nous reconnaissons que l’efficacité et le succès de nos opérations sur le terrain dépendent de la contribution de tout le personnel salarié, sous contrat et bénévole impliqué dans ces opérations. Les plans et les budgets opérationnels visent à évaluer pleinement nos responsabilités en matière de gestion, de soutien, de développement, de sécurité et de bien-être de notre personnel.

4. Nous fournissons une formation et un appui appropriés

Nous reconnaissons que nous devons fournir une formation et un appui pertinents pour aider le personnel à travailler de manière efficace et professionnelle. Nous visons à lui donner un appui et un développement personnel et professionnel appropriés quand, pendant et après ses activités sur le terrain.

5. Nous consultons notre personnel sur le terrain en matière de ressources humaines

Nous reconnaissons que nous devons mettre en place des mesures raisonnables pour veiller à la sécurité et au bien-être du personnel en concertation avec ceux qui travaillent pour nous. Nous avons l’intention d’inclure le personnel sur le terrain à ce processus, qu’il s’agisse de membres du personnel à plein temps, intérimaires ou bénévoles.

6. Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour veiller à la sécurité et au bien-être du personnel

Nous reconnaissons que les travaux des organisations d’aide d’urgence et de développement exigent souvent de nos efforts de temps partiel à court terme ou à long terme, très complexes et aléatoires. Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour garantir la sécurité et le bien-être de notre personnel.

7. Les plans et les budgets reflètent nos responsabilités envers notre personnel

Financement direct pour la prévention des conflits

Cet article expose brièvement l'approche de l'ODA envers les travaux liés au conflit, soulignant les mesures de soutien qui sont à la disposition des ONG et des autres organismes qui recherchent une aide financière pour des activités de réduction des conflits.

Suite au discours prononcé par la baronne Chalker (Ministre britannique chargé de l'aide extérieure) devant l'Institut des Affaires internationales, à Stockholm, le 1er octobre dernier, sur la contribution de l'aide à la réduction des conflits, un nouveau fonds a été créé à l'ODA pour aider les organisations qui s'occupent de la prévention des conflits.

Le *Seedcorn Fund*, géré par la Conflict Policy Unit, appuie les projets de prévention, de résolution ou de réduction des conflits là où n'existent pas d'autres sources de financement par le biais des départements géographiques, sectoriels ou de recherche de l'ODA.

Le fonds a été créé dans le cadre de la nouvelle optique de l'ODA pour aborder la prévention des conflits, telle que détaillée dans une brochure de l'ODA lancée au cours du discours du Ministre prononcé devant l'Institut.

La brochure intitulée "La réduction des conflits par le biais du programme d'aide" reflète une inquiétude grandissante devant l'augmentation des conflits dans le monde entier. Depuis les années 1980, la proportion de l'aide au développement que les pays de l'OCDE ont consacré à l'aide d'urgence est passée de trois à dix pour cent.

La brochure de dix pages a été écrite à l'intention des

organisations qui cherchaient une aide financière pour des activités de réduction des conflits. Elle explique comment l'aide peut contribuer à la réduction des conflits, quel est le rôle que joue l'ODA et comment les organisations peuvent faire une demande de financement.

Elle pose la questions importante, qui a jusqu'ici souvent été esquivée par les organisations humanitaires, à savoir, les activités d'aide peuvent-elles réellement réduire les conflits violents ?

Le point de vue de l'ODA est que cela est possible, du moins en partie. "En aidant à bâtir l'espace politique et social dans lequel les différends peuvent être résolus non violemment, une gamme d'activités d'aide traditionnelle et non traditionnelle peut contribuer à la prévention, à la résolution ou à la réduction de conflits violents et à la réconciliation de groupes à l'intérieur de sociétés divisées."

La brochure récente indique en détail les façons grâce auxquelles les projets d'aide peuvent aider la réconciliation à réussir à court et à plus long terme, comme la médiation basée dans la communauté, le renforcement de la société civile et l'appui de médias indépendants pendant un conflit.

La brochure ébauche aussi les travaux de la Conflict Policy Unit, qui a été mise sur pied pour intégrer le traitement des conflits à la politique et à la pratique du Programme d'aide britannique.

Pour obtenir un exemplaire de la brochure, une transcription du discours du Ministre britannique chargé de l'aide extérieure, ou pour faire une demande de financement, s'adresser à la Conflict Policy Unit, Emergency Aid Department, Overseas Development Administration, 94 Victoria Street, Londres SW1E 5JL, GB. Tél: +44 171 917 00 61. Fax: +44 171 917 05 02. Email : dru0acl.vs3@oda.gnet.giv.uk.

Mise à jour

Les articles précédents ont mis l'accent sur la situation en Corée, au Libéria et au Soudan. C'est pour cette raison que la section Mise à jour du Bulletin d'information est plus courte que d'habitude.



Asie

Afghanistan... La prise de Kaboul par les Taliban, groupe islamiste radical, qui avait pris les provinces sud

et ouest de l'Afghanistan au cours des deux dernières années, a provoqué de fortes réactions de la part de la communauté humanitaire internationale.

L'interdiction pour les femmes de travailler ou pour les filles d'avoir accès à l'éducation a soulevé une inquiétude particulière. Les organismes qui travaillent à Kaboul ont tenu des discussions avec les Taliban au sujet de l'autorisation accordée par les Taliban dans le Kandahar aux femmes de travailler dans le secteur de la santé, à la suite des discussions tenues avec les organismes qui y travaillaient au début de 1995, a encouragé les espoirs parmi les organisations qui se trouvaient à Kaboul que les Taliban allaient aussi réagir au dialogue sur la question des femmes qui travaillent dans d'autres types de programme humanitaire. La position des Taliban s'est quelque peu modifiée, mais les organismes humanitaires pensent qu'il est encore trop tôt pour encourager leur personnel féminin à revenir travailler dans la région.

L'ONU et l'Union européenne ont publié des déclarations fortes qui font appel aux Taliban pour qu'ils observent les Conventions des Nations unies sur les Droits de l'homme, et il est manifeste que la reconnaissance internationale des Taliban en tant que gouvernement légitime de l'Afghanistan dépendra, du moins en partie, du respect de ces Conventions.

Les craintes que les combats ne reprennent dans la capitale, encouragés par les efforts que déploie le gouvernement évincé pour avancer sur la ville, ont déclenché un exode grandissant de Kaboul vers le Pakistan. La population en fuite serait aussi inquiète à propos de la conscription et en colère devant les restrictions imposées aux femmes et aux filles. Une dizaine de milliers de personnes ont fui vers le Pakistan en septembre, à la suite de la prise de Jalalabad par les Taliban et dix autres milliers ont quitté Kaboul pour le Pakistan depuis la prise de la capitale le 27 septembre dernier. 11 500 personnes de plus ont demandé l'assistance du HCR après avoir fui Kaboul pour se rendre vers le nord de l'Afghanistan.

Il reste un million et demi de réfugiés afghans en Iran, vivant dans des conditions de plus en plus difficiles alors qu'ils essaient de survivre dans le cadre d'une économie en déclin. Les perspectives de rapatriement demeurent extrêmement limitées.

Il y a aussi près d'un million de réfugiés afghans encore au Pakistan. Depuis que les rations destinées à ceux qui se trouvent dans les camps de réfugiés ont été arrêtées en septembre 1995, les Afghans au Pakistan ont, comme leurs compatriotes qui se trouvent en Iran, dû survivre sur le marché du travail. Il y a eu un flot régulier de

cours desquelles ils ont mentionné combien il leur était difficile de poursuivre leurs opérations humanitaires suite à ces restrictions. Les besoins des 30 000 veuves de guerre dans la capitale et la nécessité d'employer des femmes dans les programmes d'aide d'urgence ont constitué le pôle principal des discussions.

réfugiés qui retournent dans le sud de l'Afghanistan, encouragé par la bonne sécurité qui règnerait dans la région, mais les craintes d'un renouvellement de l'insécurité ont empêché tout retour sur une grande échelle.

Nord de l'Irak... Des combats intenses se sont déroulés depuis le milieu du mois d'août entre l'UPK (Union patriotique du Kurdistan) et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) dans les protectorats irakiens d'Arbil et de Suleimaniyah.

La prise de pouvoir du gouvernorat de Suleimaniyah au cours de la semaine du 7 septembre a amené toute la région autonome du nord de l'Irak sous le contrôle du PDK. L'insécurité et les mouvements de populations ont entravé les efforts visant à mettre en oeuvre le récent Protocole d'accord entre l'ONU et le Gouvernement de l'Irak pour fournir \$ 1,1 milliard d'assistance humanitaire au peuple irakien au nord et au sud.

Toutefois, l'accès des organisations humanitaires a pu continuer dans tout le reste du pays comme d'habitude, avec un obstacle provisoire à Suleimaniyah à partir du 10 septembre pour des raisons de sécurité. Les institutions de l'ONU (HCR, UNICEF et PAM) sont actuellement en train d'évaluer quels sont les besoins découlant du déplacement considérable de la population provoqué par la violence. Les événements ont suscité des retards dans la mise en oeuvre de la Résolution 986 du Conseil de sécurité, autorisant la vente de volumes limités de pétrole irakien (\$ 1 milliard tous les trois mois) pour payer la distribution de vivres et de médicaments essentiels et, à cause de cela, de très sérieuses conditions humanitaires persistent. On ne s'attendait pas à ce que les stocks d'aide alimentaire d'urgence du PAM couvrent les besoins du 1,485 million de bénéficiaires (chiffre du PAM) auquel ils étaient destinés, au centre et au sud, au-delà d'octobre 1996. Au nord, on s'attend que 666,000 bénéficiaires soient couverts jusqu'en décembre. Les besoins d'urgence nets du PAM sont estimés à 6,560 millions de tonnes pour le nord et à 47,350 pour le sud et le centre entre octobre et décembre.

Sources pour la section Mise à jour : Groupe afghan des Agences britanniques, Rapports de situation du DAH à Genève et Rapports hebdomadaires du PAM.

Stages de formation

SC38 Food Security in Africa: Policy, Planning and Intervention, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni, 6 mai-25 juillet 1997

[Sécurité alimentaire en Afrique : Politique, planification et intervention]

Ce stage, lancé en 1991, vise à aider les planificateurs et les praticiens de l'alimentaire à analyser les causes de l'insécurité alimentaire en Afrique ; à étudier d'un oeil critique les projets, les politiques et les interventions qui visent à réduire l'insécurité alimentaire et à prévoir et à se préparer pour les tentatives futures. Les pays sont encouragés à envoyer des équipes de participants s'occupant de différents aspects de la sécurité alimentaire et à des niveaux différents : par exemple, des planificateurs en matière de sécurité alimentaire au niveau national et de l'arrondissement, du personnel chargé de l'alerte rapide et de l'aide d'urgence, des responsables de la commercialisation et de la production des vivres, des nutritionnistes, etc... Ceci permet aux participants provenant d'un même pays de travailler ensemble, en partageant leurs expériences et leurs perspectives et en appliquant la teneur du stage au contexte de leur propre pays. On espère que ceci renforcera la capacité institutionnelle en matière de sécurité alimentaire dans le pays concerné de manière cohérente.

L Pour obtenir une demande d'inscription et de plus amples renseignements sur les stages de l'IDS, s'adresser à la Teaching and Training Unit, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, East Sussex BN1 9RE, Royaume-Uni. Tél: +44 1273 60 62 61. Fax: +44 1273 62 12 02/69 16 47. Email: ids.teaching@sussex.ac.uk

Disaster Management Course, Farington, Oxfordshire, Royaume-Uni, 29 juillet-29 août 1996

[Stage sur la gestion des situations de catastrophe]

Organisé par le Disaster Preparedness Centre, de l'université de Cranfield, ce stage international vise ceux qui ont des responsabilités en matière de gestion des

situations de catastrophe, mais qui risquent d'avoir une connaissance limitée de la théorie et de la pratique. En plus du volet gestion des situations de catastrophe, le stage offre une instruction sur des compétences plus générales en matière de gestion comme exposés, élaboration et gestion de projets et constitution de réseaux de développement organisationnel. Les participants qui auront achevé le stage avec succès se verront décerner un Certificat de l'université de Cranfield.

L Pour de plus amples renseignements et des demandes d'inscriptions, s'adresser à Siân Chubbs, Disaster Preparedness Centre, Cranfield University, RMCS, Shrivenham, Swindon, Wiltshire SN6 8LA, GB. Tél: +44 1793 78 52 87. Fax: +44 1793 78 21 79.

Programmes d'études universitaires organisés par la Liverpool School of Tropical Medicine, Royaume-Uni

Ce collège universitaire offre un certain nombre de programmes d'études menant à des licences et des diplômes de l'université de Liverpool, comme par exemple la Maîtrise en médecine tropicale, le Diplôme en médecine et hygiène tropicales, le Diplôme en pédiatrie tropicale, une série de cursus pour certificat de fin d'études, comme la gestion des soins de santé primaire, l'Epidémiologie en action et un certain nombre de stages de courte durée, comme la Médecine tropicale pour les infirmiers/-ières, ou encore des bases informatiques pour les assistants sanitaires.

L Pour de plus amples renseignements sur tous les stages du collège, s'adresser au Teaching Office, Liverpool School of Tropical Medicine, Pembroke Place, Liverpool L3 5QA, GB. Tél: +44 151 708 93 93. Fax: +44 151 708 87 33.

Organisez-vous un stage de formation pour les employés d'organisations humanitaires en 1997 ? Si oui, faites-le nous savoir !

Conférences

Conférences à venir

Migration forcée et droits de l'homme, Oxford, Royaume-Uni, 9-15 mars 1997

L'objectif de ce séminaire est de fournir une

compréhension des questions juridiques, politiques, d'affaires extérieures et institutionnelles liées à la migration forcée. L'accent sera placé sur les exigences rivales humanitaires, de droits de l'homme, nationales, politiques, en matière d'immigration et de politique extérieure placées sur les ministères, les tribunaux, les

organisations internationales et les ONG lorsqu'ils sont confrontés à des migrations forcées sur une grande échelle. En particulier, le séminaire vise à développer un cadre analytique pour comprendre la législation internationale sur les droits de l'homme s'agissant de la migration forcée. [NB: le RRN va publier sous peu un document sur le droit humanitaire international dans sa série de Dossiers thématiques de 1997.]

L Pour de plus amples renseignements, s'adresser à The International Seminars Department, The British Council, 1 Beaumont Place, Oxford OX1 2PJ, GB. Tél: +44 1865 31 66 36. Fax: +44 1865 55 73 68.

Comptes rendus de conférences

Première conférence internationale sur les établissements humains d'urgence, Université du Wisconsin, Etats-Unis, 15-19 avril 1996

Le projet international sur les établissements humains d'urgence consiste en une série d'activités visant à proposer des solutions aux problèmes internationaux que sont les établissements humains d'urgence et à étudier comment incorporer des perspectives de réduction et de développement dans la gestion des établissements humains. Dans le cadre de ce projet, la Première conférence internationale sur les établissements humains d'urgence s'est déroulée en avril 1996. Les participants représentaient une expérience sur le terrain provenant de 49 pays. La conférence a fourni un forum à 170 professionnels dotés d'une vaste expertise et d'affiliations organisationnelles pour discuter des problèmes cruciaux concernant les populations ayant besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. Ces délibérations en petits groupes de travail étaient fondées sur des documents préliminaires de conférence préparés sur quatre thèmes généraux : identification et planification de l'établissement humain d'urgence ; aspects politiques, sécuritaires, de protection, de droits civils et de droits de l'homme ; besoins fondamentaux en assistance et questions sociales, psychologiques, économiques et de développement.

L Pour obtenir un exemplaire des actes préliminaires de la conférence (\$ 50, frais de port exclus), qui comprend les projets de travail de 24 thèmes, ou pour obtenir de plus amples renseignements sur le Projet, s'adresser au UW-DMC par téléphone au +1 608 262 54 41, par fax au +1 608 263 31 60 ou par email au dmc@engr.wisc.edu. Vous trouverez aussi des renseignements par la page d'accueil du UW-DMC WWW en tapant:

<http://epdwww.engr.wisc.edu/dmc>.

5e Conférence internationale du Comité consultatif

et de la recherche sur la migration forcée, Eldoret, Kenya, 9-12 avril 1996

Cette 5e Conférence internationale du Comité consultatif et de la recherche a été organisée et accueillie par le Centre for Refugee Studies de l'université de Moi. Près de 150 participants provenant de 31 pays y ont participé, ils comprenaient des universitaires, des décideurs et des praticiens dans le domaine de la migration forcée, dont environ la moitié ont présenté des documents. La conférence s'est déroulée en séance plénière et en sessions parallèles classant la nouvelle recherche et les orientations sous cinq titres principaux, à savoir : "La migration forcée et le changement environnemental" ; "La réception et la représentation des réfugiés dans les pays d'accueil" ; "Les questions concernant les femmes et les enfants dans la migration forcée" ; "Les mineurs non accompagnés" et "Le rapatriement et la reconstruction".

L Pour obtenir la série complète des actes et documents de la conférence, s'adresser à Khalid Koser, ERCOMER, PO Box 80.140, 3508 TC Utrecht, Pays-Bas. Tél: +31 30 253 18 85. Fax: +31 30 253 92 80. Email: kkoser@fsw.ruu.nl

Atelier international sur l'impact sanitaire sur les vastes mouvements migratoires post-conflits - L'expérience du Mozambique, Maputo, Mozambique, 20-22 mars 1996

L'atelier, conjointement organisé par le ministère de la Santé du Mozambique et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Maputo, visait à aborder les questions pertinentes aux travaux entrepris par de nombreux organismes et individus dans le succès de la mise en oeuvre du processus de paix au Mozambique. Il a été jugé que les enseignements appris dans l'expérience du Mozambique étaient particulièrement pertinents à un nombre d'autres processus de paix en cours, et notamment sur le plan de la réintégration des personnes déplacées. Les thèmes couverts étaient : la guerre civile; le retour des personnes déplacées ; la réintégration de ceux qui reviennent dans leur pays d'origine et la reconstruction nationale à long terme.

L Pour obtenir un exemplaire du rapport de cet atelier, s'adresser à Loretta Iuri, Services médicaux, OIM, 15 route des Morillons, 1211 Genève, Suisse. Email: iuri@geneva.iom.ch

Alliances contre la faim – Des associations pour le développement, Rhode Island, Etats-Unis, 24-26 avril 1996

La conférence a été suivie par des universitaires, des organismes gouvernementaux et des organisations à but non lucratif. Elle avait deux objectifs, à savoir : Réunir des universitaires et des professionnels qui s'intéressent particulièrement aux questions liées à la faim pour

faciliter le partage de l'information entre les employés sur le terrain et les chercheurs. Trente orateurs ont abordé sept thèmes : 1) arrêter la faim aux Etats-Unis : les programmes du gouvernement en danger; 2) le rôle de la société civile pour éliminer la faim et la pauvreté : vers un processus d'apprentissage mutuel ; 3) le développement d'indicateurs en matière de sécurité alimentaire à partir des connaissances locales : méthodes et expérience ; 4) mettre sur pied une association fondée sur les différences entre les sexes pour la sécurité des moyens d'existence ; 5) le continuum aide d'urgence-développement au Rwanda ; 6) les foyers dirigés par les femmes : un objectif valable ? et 7) réconcilier des priorités divergentes : le développement du bassin du Mékong.

↳ Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Brown University, Alan Shawn Feinstein World Hunger Program, Box 1831, Rhode Island 02912, Etats-Unis. Tél: +1 401 863 27 00. fax: +1 401 863 21 92.

Séminaire sur l'action des ONG sur les réfugiés et les personnes déplacées et sur leur vulnérabilité au rétrovirus VIH/sida, Baden Powell House, Londres, Royaume-Uni, 28-29 octobre 1996

Ce séminaire a été organisé à la demande de UK NGO AIDS Consortium [Consortium des ONG britanniques sur le sida] pour aborder le besoin croissant pour les ONG de mettre sur pied des réponses à la vulnérabilité au rétrovirus VIH/sida des personnes déplacées et des réfugiés. Il était évident que le nombre énorme de personnes fuyant les conflits, provenant en particulier de régions du monde où le VIH est très répandu comme le Rwanda, et de facteurs spécifiques à la vie des réfugiés pourraient alimenter la propagation du virus. Il était aussi évident qu'à ce jour peu a été fait pour aborder ce problème. Le séminaire a été considéré comme le premier pas vers une clarification de ces problèmes et vers le développement de solutions possibles. Des documents ont été discutés donnant le point de vue des réfugiés, des agences de l'ONU, des ONG, de l'armée

et de la population locale dans les régions à afflux de réfugiés. En règle générale, trois catégories principales de questions ont été soulevées.

1. **La vulnérabilité des populations** différait énormément. Le sexe, l'âge, la profession (en particulier pour les membres de l'armée), jouaient tous un rôle. De plus, l'information sur la vulnérabilité des groupes différents est vague.

2. **Les questions de programmation** étaient fréquemment soulignées. Des programmes efficaces auraient besoin d'impliquer les populations à tous les stades de l'élaboration des réponses pour veiller à ce que l'on tienne compte des besoins de tant de groupes différents et pour s'assurer que les interventions soient pertinentes sur le plan culturel et social.

3. **Les questions d'identité et de droits de l'homme** étaient fondamentales à toutes les discussions sur les réfugiés et les personnes déplacées et sur leur vulnérabilité au rétrovirus VIH.

Une vingtaine de personnes sur la centaine de participants à la conférence a assisté à une réunion d'une demi-journée le lendemain du séminaire. Elles souhaitaient étudier des méthodes pour faire progresser ces questions. Il a été proposé de rédiger un ensemble d'exemples des meilleures pratiques à soumettre au Comité directeur du HCR en octobre 1997 et à introduire dans la *Chartre des bénéficiaires* (sur les normes minimum de performance) du Comité d'organisation des affaires humanitaires.

↳ Les actes et les documents peuvent être obtenues auprès de Sue Lucas, The UK NGO AIDS Consortium, Fenner Brockway House, 37-39 Great Guildford Street, Londres SE1 OES. Tél: +44 171 401 82 31. Fax: +44 171 401 21 24. Email : ukaldscon@gn.apc.org.

Publications

The News Media, Civil War and Humanitarian Action [les médias d'information, la guerre civile et l'action humanitaire], par Larry Minear, Colin Scott et Thomas G. Weiss, Lynne Rienner Publishers, 3 Henrietta Street, Covent Garden, Londres WC2E 8LU, GB, 1996, ISBN 1-55587-676-5, 123 pages. Prix : £ 9,95 édition de poche.

Cette brève étude se penche sur les interactions institutionnelles entre les médias d'information (sur papier

et électroniques) d'une part, et les décideurs gouvernementaux et les organisations humanitaires de l'autre. Des études de cas du Libéria, du nord de l'Irak, de la Somalie, de l'ex-Yougoslavie, de Haïti et du Rwanda transmettent quelques-unes des expériences provenant des calamités qui ont provoqué une couverture et des réactions si variées. Reconnaisant que les trois groupes de protagonistes ont des ordres du jour, des limites et des groupes de supporters différents, le livre fait

néanmoins ressortir un intérêt commun visant à améliorer la qualité des interactions pour le bénéfice des victimes.

The Symphony of the Damned: Racial Discourse, Complex Political Emergencies and Humanitarian Aid [La symphonie des damnés : conversation raciale, situations d'urgence politiques complexes et aide humanitaire], par Mark Duffield, *Occasional Paper 2, School of Public Policy, The University of Birmingham, Edgbaston, Birmingham B15 2TT, GB, mars 1996. ISBN 0-7044-1664-6, 50 pages. Prix : £ 8 (toute commande doit être payée d'avance)*

Ce document s'intéresse à la manière dont l'Occident réagit devant les crises politiques prolongées par-delà ses frontières. Il examine les principales formes d'adaptation organisationnelle parmi les organismes humanitaires internationaux et les gouvernements. Il s'intéresse particulièrement aux changements associés à la formation de vastes programmes d'aide d'urgence intégrés de l'ONU, au rôle plus important des ONG et, dans certains endroits, à la protection militaire de l'aide humanitaire. Le document conclut en demandant un cadre politique et éthique innovateur dans lequel examiner les nouvelles formations politiques – exercice qui a autant à voir avec la reconstruction d'un consensus politique interne en Occident qu'avec l'élaboration de solutions pour des situations d'urgence complexes. [Une version abrégée de ce document est publiée dans *Disasters* 20 (3)].

The Horn of Africa: Politics and International Relations [La corne de l'Afrique : Politique et relations internationales], par Peter Woodward, *IB. Tauris Publishers, 45 Bloomsbury Square, Londres WC1A 2HY, GB, 1996, ISBN 1-85043-741-6, 226 pages. Prix : £ 39,50 en édition reliée.*

Dans cette histoire de la Corne de l'Afrique – principalement la Somalie, le Soudan et l'Éthiopie – l'auteur suggère que, alors que les principaux conflits sont nés de questions nationales d'ethnicité, d'histoire et de traditions, ils ont été aggravés par l'engagement international dans ce point chaud qui se trouve à la charnière de l'Afrique et du Moyen-Orient. Le livre propose un historique de la tragédie qui a assailli la Corne et offre des perspectives de paix.

War and Rural Development in Africa [La guerre et le développement rural en Afrique], *IDS Bulletin Tome 27 N°3, juillet 1996, Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton BN1 9RE, GB. ISSN 0265-5012, 98 pages. Un seul numéro £ 9,25. Abonnement annuel £ 40 (par voie de surface) £ 52 (par avion)*

À travers les sept articles figurant ci-dessous, ce *Bulletin* cherche à aborder la question essentielle à laquelle sont confrontés les analystes et les praticiens du développement rural, à savoir : l'augmentation du conflit armé en Afrique, particulièrement marquée depuis la fin

de la guerre froide, signifie-t-elle que nous avons besoin d'un ordre du jour nouveau ou supplémentaire pour le développement rural ?

- Contemporary Warfare in Africa: changing Context, Changing Strategies [Les conflits contemporains en Afrique : contexte changeant, stratégies changeantes], par Alex de Waal
- Livestock Raiding Among the Pastoral Turkana of Kenya: Redistribution, Predation and the Links to Famine [Les vols de bétail parmi les Turkana pastoraux du Kenya : redistribution, prédation et les rapports à la famine], par Dylan Hendrickson, Robin Mearns et Jeremy Armons
- Towards a Gendered Understanding of Conflict [Vers une compréhension des conflits différenciée selon les sexes], par Bridget Byrne
- Conflict Management for Multiple Resource Users in Pastoralist and Agro-Pastoralist Context [La gestion des conflits pour les utilisateurs de ressources multiples dans un contexte pasteur et agro-pasteur], par Ben Cousins
- Agricultural Rehabilitation and Food Insecurity in Post-war Rwanda : Assessing Needs, Designing Solutions [Réhabilitation agricole et insécurité alimentaire dans le Rwanda de l'après-guerre : Evaluation des besoins, élaboration de solutions], par Johan Pottier
- The Mental Health of War-damaged Populations [La santé mentale des populations affligées par la guerre], par Melissa Parker
- Military Humanitarianism and the New Peacekeeping: an Agenda for Peace ? [L'humanitarisme militaire et le nouveau maintien de la paix : un ordre du jour pour la paix ?], par Hugo Slim

Children in war [Les enfants dans la guerre], *rapport de Maggie Black, Children's Aid direct, 82 Caversham Road, Reading RG1 8AE, GB, 1996. Prix : £ 6.*

Ce rapport, commandé par Children's Aid Direct (anciennement connu sous le nom de Feed the children (Europe)), se concentre sur la situation difficile des enfants et de ceux qui s'occupent de ceux-ci qui sont affectés par la guerre et ses conséquences. Il vise à stimuler la discussion et à encourager une réponse vers une solution efficace pour les enfants qui se trouvent pris au milieu des conflits dans le monde entier. Un autre rapport intitulé "A Practical Response to the Evolving Needs of Children in Bosnia and Rwanda" [Réponse pratique aux besoins changeants des enfants en Bosnie et au Rwanda] a également été produit sous la même rubrique principale de Children in War. Il s'agit essentiellement d'une étude de cas détaillant l'histoire de l'oeuvre humanitaire de Children's Aid Direct tant pendant qu'après les conflits en Bosnie et au Rwanda ; les activités de l'organisation dans les domaines de la

nutrition, de l'éducation et des loisirs, de la santé et de la protection de l'enfance sont particulièrement mentionnées.

The Reality of Aid 1996: an Independent Review of International Aid [La réalité de l'aide en 1996 : Examen indépendant de l'aide internationale], par *ICVA, EuroStep and Development Initiatives, Eastscan Publications Ltd, 120 Pentonville Road, Londres N1 9JN, GB, 1996, ISBN 1-85383-292-8, 244 pages. Prix : £ 14,95 en collection de poche.*

A présent dans sa quatrième édition annuelle, *The Reality of Aid* examine la réalité derrière la rhétorique de l'assistance au développement et les différences qui existent entre les objectifs auxquels 21 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE se sont publiquement engagés et l'aide qui est effectivement déboursée. La première partie du rapport examine les questions actuelles et les thèmes clés. Dans une nouvelle section, la deuxième partie présente des perspectives venant du sud, avec des contributions provenant de l'Inde, du Cambodge, du Pérou, du Zimbabwe, de la Pologne et de Fidji. La troisième partie est composée de profils détaillés, pays par pays, de la performance en matière d'aide des bailleurs de fonds de l'OCDE et la quatrième partie passe en revue les dépenses consacrées à l'aide par les gouvernements du nord et les ONG.

Landmines: Legacy of Conflict – a Manual for Development Workers [Les mines terrestres : les séquelles du conflit – Manuel pour les employés du développement], par *Rae McGrath, Oxfam, 274 Banbury Road, Oxford OX2 7DZ, GB, 1994, ISBN 085598-264-0, 86 pages. Prix : £ 7,95 en collection de poche*

Ce livre s'adresse aux employés du développement et de l'aide d'urgence dans les pays minés, et aux décideurs et planificateurs. La technologie changeante des mines et le déploiement de mines sont expliqués et il y a des photographies et des descriptions des types les plus courants de mines. Le livre décrit la vulnérabilité de groupes particuliers au sein des communautés rurales, conseille sur la meilleure façon d'éviter les régions dangereuses, examine les activités que les communautés affectées par les mines peuvent entreprendre et suggère quelles sont les mesures qui pourraient être introduites aux niveaux locaux et internationaux pour résoudre le problème.

Food Scarcity and Famine – Assessment and Response [Pénurie alimentaire et famine – Evaluation et réponse], par *Helen Young, Oxfam Practical Health Guide N°7, Oxfam, 274 Banbury Road, Oxford OX2 7DZ, GB, 1992, ISBN 085598-145-8, 124 pages. Prix : £ 5,95 en collection de poche.*

Ce livre offre une façon d'aborder l'évaluation et la réponse aux situations de pénurie alimentaire et une

explication de la façon de juger quelles seront les interventions qui seront les plus efficaces. Le livre offre des conseils sur l'exécution des évaluations et des enquêtes nutritionnelles initiales et il souligne combien il est important de trouver les causes sous-jacentes à la pénurie alimentaire en sollicitant l'opinion de ceux qui sont affectés. Les distributions de vivres et comment cibler ceux qui en ont le plus besoin et les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique sont également mentionnés. Une information détaillée sur les techniques d'enquête, les types de vivres utilisés dans les programmes d'alimentation et les recettes pour les mélanges d'alimentation complémentaire, par exemple, sont donnés en annexe au texte principal.

Planning for Training and Development: a Guide to Analysing Needs [La planification pour la formation et le développement : Comment analyser les besoins], par *Kerry Thomas et Theresa Mellon, Save the Children, 17 Grove Lane, Londres SE5 8RD, GB, mai 1995, 92 pages. Prix : £ 9,50 en collection de poche.*

Ce guide pratique vise à aider les directeurs et le personnel des ONG chargés d'identifier les besoins en formation et en développement, de mettre sur pied des projets et des budgets de formation et d'évaluer les programmes de formation et de développement. Il ébauche la marche à suivre pour réaliser une analyse des besoins en formation. Le manuel s'inspire de l'expérience sur le terrain du personnel des ONG et offre des études de cas pour illustrer la bonne pratique et les problèmes. Il favorise une approche qui : invite les populations à définir quels sont leurs propres besoins et à trouver des moyens d'améliorer la performance ; intègre l'apprentissage au travail ; vise à accroître la capacité ; et étudie les facteurs de non formation et les solutions.

The Military Utility of Landmines..? [L'utilité militaire des mines terrestres ...?], édité par *Dr Chris Smith, Centre for Defence Studies, King's College, Université de Londres, Strand, Londres WC2R 2LS, juin 1996, ISBN 0-9521-8763-9, 105 pages. Prix : £ 25 en collection de poche.*

Ce rapport analyse les doctrines militaires associées à l'utilisation de mines terrestres anti-personnel dans plusieurs pays européens, à savoir en République Tchèque, en Finlande, en Suède, en Allemagne et au Royaume-Uni. Il se base sur des interviews avec des planificateurs importants de la défense dans les pays concernés et sur une étude approfondie sur documents. ce rapport qui constitue le premier d'un projet à plus long terme actuellement entrepris dans le cadre du Programme de défense et de sécurité Nord-Sud au Centre for Defence Studies. Il est prévu deux autres rapports à l'avenir.

Human Development Report [Rapport sur le développement humain], par le *PNUD, Oxford*

University Press, Distribution Services, Faxon Way West, Corby, Northants NN18 9ES, RU, 1996, ISBN 0-19-511159-1, 229 pages. Prix : £ 14,50 en collection de poche.

Ce rapport explore en détail les liens complexes entre la croissance économique et le développement humain. Son principal message est clair : il n'existe pas de lien automatique entre la croissance économique et le développement humain, mais lorsque ces liens sont établis à l'aide de bonnes politiques et de détermination, ils peuvent se renforcer les uns les autres et la croissance économique améliorera réellement et rapidement le développement humain. Le rapport contient une série d'indicateurs statistiques sur les aspects généraux du développement humain.

Accord: An International Review of Peace Initiative – The Liberian Peace Process: 1990-1996 [Accord : Examen international d'une initiative de paix – Le processus de paix au Libéria : 1990-1996], *édité par Jeremy Armon et Andy Carl, Conciliation Resources, Lancaster House, 33 Islington High Street, Londres N1 9LH, GB, 1996, ISSN 1365-0742, 104 pages. Prix : £ 10 (\$ 15).*

Faisant partie de l'Examen international d'une initiative de paix, ce document représente une contribution de la communauté internationale des ONG aux ressources limitées qui existent pour comprendre les conflits. Il est né d'une collaboration entre Conciliation Resources (CR), l'International Peace Research Institute Oslo (PRIO) et l'International Peace Bureau (IPB), Genève. ACORD cherche à offrir une information et une expérience comparatives pour aider à réduire au minimum les erreurs dans la conception et la mise en oeuvre des interventions de paix. L'examen fournit un commentaire, un historique et une analyse critique sur des interventions spécifiques, en même temps que le texte des accords de base, le pôle de ce document étant le Libéria, "témoin saisissant des

points faibles des efforts internationaux de maintien de la paix" et offre un aperçu de la raison pour laquelle 13 accords de paix individuels se sont effondrés en une demi-douzaine d'années.

Crosslines Global Report [Rapport mondial de Crosslines], *édité par Edward Girardet, bimensuel* Écrit par des journalistes et à l'intention des journalistes et des employés des organismes d'entraide, notamment, le bulletin Global Report de *Crosslines* se penche sur le monde de l'humanitaire et sur les médias qui couvrent ce monde. *Crosslines* offre un compte-rendu et une analyse à jour des situations d'urgence complexes, du Rwanda à l'Afghanistan, de la Bosnie au Cambodge. De surcroît, le bulletin donne des listes de contacts, des annonces d'emploi, etc... Six numéros doubles sont prévus pour 1997 sur des questions comprenant l'aide et l'éthique, le Biafra et la route de Rio 92. Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphoner au +41 22 756 19 84, ou envoyer un fax au +41 21 808 58 30, ou encore taper Email : 106011.1437@compuserve.com.

World Disasters Report 1996 [Rapport de 1996 sur les catastrophes mondiales], *par le Mouvement international des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Oxford University Press, 1996, ISBN 0-19-829079-9. Prix £ 15,99 (\$ 29,95)*

Ce rapport annuel examine les questions essentielles, de la sécurité alimentaire aux mouvements de populations, il promeut la meilleure pratique dans le domaine de l'aide d'urgence pour le développement et la nutrition dans les catastrophes, analyse les efforts d'intervention lors des récentes crises, du Rwanda au Japon, des Etats-Unis à la République populaire démocratique de Corée et offre une base de données complète sur les catastrophes.

Et pour finir...

L'équipe de rédaction ... Laura Jackson, coordinatrice du RRN, continue à gérer le RRN à plein temps, avec l'aide de Nathalie Shellard, administratrice du RRN. Nathalie partira en congé de maternité pour une durée de six mois à compter du milieu du mois de novembre. Elle devrait reprendre son poste en juin 1997. Elle sera remplacée par Sophie Peace, qui assurera une certaine continuité en novembre lorsque Laura prend aussi des congés pour se marier et partir en voyage de noces (des rumeurs circulent que l'ODI va bientôt remplacer Dateline !). Soyez gentils avec Sophie pendant ce temps. John Borton - fondateur et ancien coordinateur du RRN – et Joanna Macrae, chercheurs pour l'ODI, offrent également des conseils et des recherches au RRN.

L'équipe aimerait exprimer ses remerciements à la Technical Unit du CRS Baltimore pour tout le travail effectué pour le Dossier thématique N°17 sur l'expérience Etats-Unis/ONG des monétisations de l'aide alimentaire ; et John Bennett et Mary Kayitesi-Blewitt qui nous ont donné le rapport CODEP ; nos remerciements vont également à Elizabeth Winter,

présidente du Groupe afghan des agences britanniques pour son appui éditoriel sur ce document.

La Revue sur l'Etat des Connaissances N°4 sur les livraisons de graines pendant et après les situations d'urgence compte parmi l'une des plus profondément étudiées de notre série et la minutie des enquêtes des auteurs n'est pas passée inaperçue et nous sommes convaincus que ce sera là une contribution importante aux documents du RRN. Le personnel de nombreuses organisations qui s'occupent de programmes humanitaires ne sera pas surpris d'apprendre que notre Revue sur l'Etat des Connaissances N°5 sur l'Identification et l'Enregistrement des Bénéficiaires a confronté l'auteur et l'équipe de rédaction à quelques-unes des questions les plus difficiles à ce jour. Elle devrait être publiée en janvier 1997 et nous sommes sûrs qu'elle rendra justice à la réflexion considérable qui a été consacrée à sa préparation.

Le RRN sur l'Internet... Depuis que nous avons fait nos premiers pas sur le WorldWide Web, certains membres nous ont fait remarquer qu'ils avaient eu des difficultés à avoir accès à notre " page d'accueil ". La bonne adresse est toujours : <http://www.oneworld.org/odi/rrn/index.html>. Veuillez nous faire savoir si vous continuez à avoir des difficultés pour nous obtenir. De même, si vous avez entendu dire que certains avaient des difficultés pour nous envoyer directement des demandes d'adhésion à partir de la page du Web via email, veuillez nous le faire savoir. Nous vous prions de nous en excuser si cela est le cas et nous sommes en train d'étudier le problème, mais, en attendant, il serait peut-être judicieux d'imprimer les demandes d'inscription et de les envoyer par la poste !

Changement d'adresse... N'oubliez pas de remettre vos carnets d'adresse à jour. Nos nouvelles coordonnées sont :

Relief and Rehabilitation Network, Overseas Development Institute, Portland House, Stag Place, Londres SW1E 5DP, Royaume-Uni. Tél: +44 (0) 171 393 16 74/47. Fax: +44 (0) 171 393 16 99. Email: rrn@odi.org.uk

Le financement... La subvention d'EuronAid est maintenant arrivée à expiration. L'équipe de rédaction aimerait donc remercier EuronAid d'avoir accordé au RRN l'aide financière dont il avait besoin pour démarrer et pour l'appui et les conseils qui nous ont été prodigués au cours des trois dernières années. Nous pouvons maintenant annoncer avec confiance que le RRN va continuer à opérer pour trois ans au moins encore et nous nous réjouissons de travailler avec DANIDA et avec le ministère irlandais des Affaires étrangères qui se sont engagés à assurer notre financement pour la période de trois ans à venir. On espère que deux autres bailleurs de fonds éventuels se joindront sous peu à eux et que les développements prévus pour le Réseau vont devenir réalité en conséquence. De plus amples renseignements sur les trois prochaines années figureront dans le Bulletin d'information de février 1997.

Liste des publications

(décembre 1996)

Dossiers thématiques

Les Dossiers thématiques du RRN sont des documents axés sur des problèmes ou expériences professionnelles particuliers réalisés par les membres du RRN ou grâce au concours de spécialistes.

- 1 *MSF-CIS (Celula Inter-Secções), Mozambique : Système de Collecte de Données Portant sur la Sécurité Alimentaire et les Mouvements de Populations* par Tine Dusauchoit (mars 1994)
- 2 *Lutter Contre la Sécheresse de 1991/92 en Zambie : Le Programme de Prévention de la Malnutrition (PPM)* par Derrina Mukupo (mars 1994)
- 3 *Compte Rendu des Opérations d'Aide d'Urgence en Bosnie* par Mark Duffield (mars 1994)
- 4 *Les Mauvaises Frontières Font de Mauvais Voisins – L'Economie Politique du Secours et de Réhabilitation dans la 5ème Région Somalie, Ethiopie Orientale* par Koenraad Van Brabant (septembre 1994)
- 5 *Promouvoir la Diplomatie Préventive Après la Guerre Froide : Rôles Suggérés pour les Gouvernements et ONG* par Kumar Rupesinghe (septembre 1994)
- 6 *La Crise des Réfugiés Rwandais en Tranzanie: Réussites et Echec Initiaux de l'Aide Alimentaire* par Susanne Jaspars (septembre 1994)
- 7 *Code de Conduite pour le Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et pour les Organisations Non Gouvernementales lors des Opérations de Secours en cas de Catastrophe* (septembre 1994)
- 8 *Cibler les Pauvres dans le Nord de l'Irak – Le Rôle des Méthodes de Recherche Formelles et Informelles dans les Opérations d'Aide d'Urgence* par Patrick Ward et Martin Rimmer (avril 1995)
- 9 *Le Développement en Conflit : L'Expérience d'ACORD en Ouganda, au Soudan, au Mali et en Angola* par ACORD (avril 1995)
- 10 *Gestion et Soutien des Agents de l'Aide Humanitaire et du Développement : 'Peut Mieux Faire'* par Rebecca Macnair (septembre 1995)
- 11 *Formule Argent-contre-Travail et Insécurité Alimentaire dans la Province du Koisha, Ethiopie Méridionale* par Penny Jenden (septembre 1995)
- 12 *Les Dilemmes de la Transition 'Post'-Conflictuelle : les Enseignements à Tirer du Secteur de la Santé* par Joanna Macrae (septembre 1995)
- 13 *Se Mettre "en ligne" dans les Situations d'Urgences : Guide et Répertoire pour les Organismes d'Aide d'Urgence et de Réhabilitation* par Luke Aris, Peter Gee and Mark Perkins (février 1996)
- 14 *L'Impact de la Guerre et des Atrocités sur les Populations Civiles : Principes Fondamentaux des ONG et une Analyse Critique des Projets sur le Traumatisme socio-psychologique* par Derek Summerfield (avril 1996)
- 15 *Analyse de la Rentabilité : Un Outil Utile pour l'Estimation et l'Evaluation des Opérations d'Aide Humanitaire ?* par Alistair Hallam (avril 1996)
- 16 *Evaluation Conjointe de l'Aide Humanitaire au Rwanda : Conclusions et Recommandations Principales de*

l'Etude III (juin 1996)

- 17 *La Monétisation a-t-elle des Liens avec la Sécurité Alimentaire ?* par Jindra Cekan, Amy MacNeil et Steve Loegering (décembre 1996)
- 18 *Au-delà du "Travail en Période de Conflit" : Comprendre le Conflit et Construire la Paix - Rapport du Codep* par Jon Bennett et Mary Kayitesi Blewitt (décembre 1996)

Revue sur l'Etat des Connaissances

Les Revues sur l'Etat des Connaissances s'articulent autour des différents secteurs et activités de l'aide d'urgence et de la réhabilitation. Elles sont réalisées sur demande par des spécialistes reconnus, dans un format facilement utilisable par le personnel travaillant sur le terrain. Leur principal objectif est de permettre aux membres du RRN d'être au fait de l'actualité sur les derniers développements en matière de connaissances et de techniques.

- 1 *L'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement en Situation d'Urgence* par Andrew Chalinder (juin 1994)
- 2 *Programmes d'Alimentation Supplémentaire d'Urgence* par Jeremy Shoham (décembre 1994)
- 3 *Distributions Générales de Vivres lors des Situations d'Urgence : des Besoins Nutritionnels aux Priorités Politiques* par Susanne Jaspars et Helen Young (décembre 1995)
- 4 *Fourniture de Semence après Situations d'Urgence* par le Programme de semence et biodiversité de l'ODI (décembre 1996)
- 5 *Recensement et Enregistrement lors d'Opérations Humanitaires d'Urgence* par John Telford (à paraître)

Bulletins d'Information

Les Bulletins d'Information sont publiés deux fois par an et comportent des articles et renseignements sur les récents développements du système international d'aide humanitaire, des compte-rendus de réunions, conférences et stages de formation, des revues de nouvelles publications, des résumés d'urgences récentes et actuelles et une section "Réactions" dans laquelle nos membres sont invités à donner leur opinion sur le contenu de nos envois.

Ces publications sont disponibles aux membres du RRN et sont comprises dans le coût de l'adhésion, mais peuvent toutefois être obtenues séparément aux prix suivants (excl. affranchissement et emballage) :

Dossiers Thématiques	5 livres sterling
Revue sur l'Etat des Connaissances	10 livres sterling
Bulletins d'Information	5 livres sterling

Pour commander nos publications ou pour tout renseignement sur le RRN, veuillez contacter :

The Network Administrator
Relief and Rehabilitation Network
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume Uni
Email: rrn@odi.org.uk

Internet: <http://www.oneworld.org/odi/rrrn/index.html>

Réseau Aide d'Urgence et Réhabilitation

L'objectif du Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation" (RRN) est de faciliter la communication et l'échange d'idées et d'expériences entre membres clés des ONGs intervenant dans le domaine de l'aide d'urgence et de la réhabilitation. Les membres du réseau sont soit désignés par leur organisation, soit inscrits à titre individuel. Chaque année, les membres du réseau reçoivent régulièrement, en anglais ou français, les publications suivantes: les Bulletins d'information, les Dossiers thématiques et les Revues pluridisciplinaires sur l'actualité en matière de connaissances et techniques. Les membres du Réseau peuvent également obtenir des conseils sur tout problème technique ou opérationnel en faisant appel à l'expertise du ODI ou de ses partenaires européens. La cotisation annuelle varie selon le type d'organisation.

Le RRN est administré par le ODI (Overseas Development Institute) en collaboration avec l'Association Européenne des Organisations Non-Gouvernementales pour l'Aide Alimentaire et l'Aide d'Urgence (EuronAid). Le ODI est un institut de recherche indépendant, à but non-lucratif. L'Institut est engagé dans la recherche liée aux questions de développement et d'aide d'urgence. Il cherche à promouvoir l'échange d'information et d'expérience afin de contribuer aux débats et à la formation de politiques dans ces domaines. EuronAid a pour but de fournir la logistique et des services financiers aux ONGs utilisant l'Aide Alimentaire de la CEE dans leurs programmes de développement et d'aide d'urgence. EuronAid est basé à la Haye et comprend 27 organisations membres et 2 ayant le statut d'observateur.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Le Réseau Aide d'Urgence et Réhabilitation
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume Uni

Tel: +44 (0) 171 393 1674

Fax: +44 (0) 171 393 1699

Email: rrn@odi.org.uk

Internet: <http://www.oneworld.org/odi/rrn/index.html>